



HAL
open science

Saisir la dimension spatiale du mouvement des “ Gilets jaunes ” : sources, méthodes et premiers résultats

Pierre Blavier, Etienne Walker

► To cite this version:

Pierre Blavier, Etienne Walker. Saisir la dimension spatiale du mouvement des “ Gilets jaunes ” : sources, méthodes et premiers résultats. Journée d'étude “quels outils d'analyse pour les Gilets jaunes”, MetSem/Mate-Shs, Sciences Po Paris, 16-17 janvier 2020, Jan 2020, Paris, France. halshs-02603206

HAL Id: halshs-02603206

<https://shs.hal.science/halshs-02603206v2>

Submitted on 28 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Éclairer le mouvement des Gilets jaunes par sa dimension spatiale, des lieux de rassemblement aux provenances des participants

Pierre Blavier & Etienne Walker

Septembre 2022

Introduction

Des rassemblements de Gilets jaunes ont essaimé en France à partir du 17 novembre 2018 sur l'ensemble du territoire national. Pour l'expliquer, différentes enquêtes ont avancé la forte mobilisation dans et autour des petites villes, marquées par le déclin démographique et de l'emploi, la raréfaction des équipements et services publics, le vote protestataire ou l'abstention, mais aussi l'ancrage local et la dépendance à l'automobile (Fourquet & Manternach, 2018 ; Challier, 2019 ; Coquard, 2019 ; Algan et al., 2019 et 2020 ; Boyer et al., 2020 ; Davoine et al., 2020 ; Fourquet, 2020). Plus largement et malgré quelques réserves pertinentes (Delpirou, 2018), les espaces relativement éloignés des grandes villes (Jeanpierre, 2019 ; Algan et al., 2019), ceux de l'étalement urbain et de la ruralité (Fourquet & Manternach, 2018 ; Fourquet, 2019), ou de la « peur du déclassement » (Davoine et al., 2020), ont été aussi pointés, mobilisant l'idée d'une France « périphérique » (Guilluy, 2014 ; Fourquet, 2020) ou y faisant écho. Pour autant, certaines banlieues urbaines se sont aussi mobilisées (Devaux et al., 2019), et de grandes métropoles françaises ont progressivement cristallisé l'attention avec des manifestations très suivies, notamment après janvier 2019.

La dimension spatiale¹ (Ripoll, 2005) de ce mouvement a donc déjà fait l'objet d'interrogations et interprétations, sans pour autant que sources et méthodes soient toujours étayées. Le recours à une base de données constituée de points de rassemblements auto-déclarés et intentionnels (blocage17novembre.com) appellerait ainsi plus de prudence : avec ses quelque 700 lieux de rassemblement annoncés pour le 17 novembre 2018, elle apparaît *a posteriori* très incomplète par rapport aux 2 000 dénombrés le soir-même par le ministère de l'Intérieur. De même, l'indifférenciation entre espaces de mobilisation des participants d'une part, et de vie quotidienne de l'autre est restée un point aveugle des études existantes. Il en est

¹ Opposée à l'idée qu'il existerait « des rapports sociaux qui ne seraient pas spatialisés et [...] un espace qui serait autonome et extérieur à la société » (Veschambre, 2006), l'approche dimensionnelle, non-dualiste, défend que « le social est *toujours déjà* spatial » (Ripoll & Tissot, 2010) tout en considérant que le social est en dernière instance l'objet de la géographie sociale. Initiée notamment par André Vant dans les années 1980, cette approche est davantage formalisée par Fabrice Ripoll (Ripoll, 2005a et 2005b) et Vincent Veschambre (Veschambre, 2006) à partir du début des années 2000.

de même, enfin, des généralisations – essentiellement journalistiques – sur la base de cas engageant des « espaces sociaux localisés » (Laferté, 2014) parfois très spécifiques. De la caractérisation localisée d'une journée de mobilisation, réalisée *in situ* et à chaud sur un mode ethnographique, à la reconstitution *ex-post* d'une vue plus exhaustive du mouvement grâce à des données plus approfondies, il y a une progression à laquelle nous proposons de contribuer ici, d'autant que la plupart des travaux évoqués plus haut ne sont pas vraiment discutés les uns les autres, que ce soit en termes d'ancrages disciplinaires, ou surtout de données et donc d'échelles d'analyse.

Dès lors, un certain nombre de questions sur ce mouvement des Gilets jaunes, et singulièrement sur sa dimension spatiale, restent en suspens. Quelle géographie dessine-t-il, aussi bien aux échelles nationale que locale, et selon quelles évolutions depuis le 17 novembre 2018 ? Dans quelle mesure cette géographie est-elle liée à la division économique et politique de l'espace national métropolitain ? Comment peut-on caractériser les lieux investis par les gilets jaunes ? Au-delà des logiques de rassemblement, quelles logiques de venue des participants peuvent être identifiées, c'est-à-dire quels sont les rapports entre espaces occupés à l'occasion du mouvement et espaces de la vie quotidienne ? Ces logiques vont-elles dans le sens d'une « politisation du proche » (Dechézelles & Olive, 2019) et même d'une « relocalisation de la politique » (Jeanpierre, 2019) ? Dans quelle mesure l'évolution des modes d'action et des espaces appropriés peut-elle être rapportée aux profils des participants ?

À la croisée de nos ancrages respectifs en sociologie politique et en géographie sociale, cette contribution écrite à quatre mains considère d'abord l'espace en tant que *cadre* structurant au sein duquel tout mouvement social peut, ou non, émerger et se déployer. Cette perspective va dans le sens des concepts d'« organisation de l'espace » (Tilly, 2000), de « contexte » (Martin & Miller, 2003 ; Pailloux & Ripoll, 2019), ou encore de « configuration » (Auyero, 2005 ; Laferté, 2014 ; Combes et al., 2016). En effet, l'espace n'est pas isotrope et contribue à expliquer, du fait de sa topographie, mais aussi de la distribution des groupes sociaux en présence, ou encore des usages et apanages qui y sont institués, le fait qu'un mouvement social survienne². Découlant de cette anisotropie et des rapports sociaux préexistants, les ressources et capitaux, matériels comme symboliques, sont ainsi inégalement situés. Certains espaces, certains lieux, seront socialement constitués en tant

² « [...] la morphologie des espaces [...], les imaginaires collectifs, [...] les territorialisations institutionnelles [...], la distribution des acteurs dans l'espace, indissociable de leurs statuts, des ressources dont ils disposent et des contraintes qui pèsent sur eux, la configuration économique, politique, culturelle, sociale des lieux, [...] les enjeux inscrits dans la mémoire collective ou émergents. Tout ceci préstructure fortement les modalités d'investissement de l'espace des différents acteurs ainsi que leur propension à se mobiliser politiquement ou non à propos de certains espaces-enjeux ou enjeux spatialisés et leur capacité à le faire. » (Bonny & al., 2012, p. 16)

qu'*enjeu* de mobilisation, dès lors qu'ils sous-tendent des profits³ économiques, symboliques, organisationnels... et donc politiques pour les groupes qui se les approprieraient (Sewell, 2001 ; Auyero, 2005 ; Hmed, 2009 ; Dechézelles & Olive, 2016 et 2017). Une telle appropriation de l'espace (Ripoll & Veschambre, 2005 ; Ripoll, 2005) signe le *moyen* de réaliser – comme de contrer – le changement social⁴. Autrement dit, l'étude des mouvements sociaux ne nous semble pas pouvoir faire l'économie d'une approche géographique étant donné que tout mouvement se construit nécessairement *dans* mais aussi *par* l'espace, l'espace – et sa division – en étant le construit social itérativement structuré / structurant (Sewell, 2001 ; Auyero, 2005 ; Hmed, 2009 ; Bonny & al., 2012).

Déclinant cette proposition théorique et tentant du même coup d'en justifier la portée heuristique, à la fois pour l'étude des mouvements sociaux en général et pour celle des Gilets jaunes en particulier, différents objectifs de recherche sont poursuivis ici. Il s'agit d'abord de « mettre à plat » les différentes sources, échelles et méthodes permettant d'analyser la dimension spatiale du mouvement (cf. infra, Figure 1), en les articulant et en en discutant à chaque fois les apports et limites. Surtout, et pour répondre sur un plan plus empirique aux questions laissées sans réponse (cf. supra), trois temps jalonneront notre contribution. Grâce à deux études de cas documentées par des observations, entretiens et sources indirectes (presse, réseaux sociaux, base de données des rassemblements du ministère de l'Intérieur), nous éclairons d'abord à l'échelle locale ce moment d'irruption à l'agenda politique et médiatique qu'a été le 17 novembre 2018. Lors de ce premier « acte », l'appropriation fortement atomisée, temporaire, parce qu'encore très mobile, de différents lieux stratégiques (2x2 voies, péages, ronds-points) au sein des marges des villes apparaît avoir renouvelé le répertoire d'action contestataire français. Dans un second temps, nous discutons, à l'échelle nationale et par le biais de traitements géostatistiques, la généralité de ce modèle et analysons la diversification progressive des lieux appropriés, depuis l'installation sur des ronds-points périphériques à la ritualisation de rassemblements massifs au cœur des villes-centres à statut au moins préfectoral. Les *enjeux* et *moyens* spatiaux de la lutte auraient ainsi évolué, même si, des banlieues aux centres-villes, la géographie des lieux de rassemblement des Gilets jaunes⁵ apparaît en tous cas avant tout urbaine, à rebours de nombreuses analyses. Partant de l'hypothèse que renseigner le profil des espaces de vie quotidienne des Gilets jaunes, c'est finalement caractériser en partie leurs logiques d'engagement, nous mobilisons dans un

³ « L'espace ou, plus précisément, les lieux et les places de l'espace social réifié, et les profits qu'ils procurent, sont des enjeux de luttes (au sein des différents champs). » (Bourdieu P., 1993, « Effets de lieu », *La misère du monde*, Paris, Éd. du Seuil, p. 256)

⁴ Cette triade est empruntée à Hmed (2009) : « l'espace géographique représente à la fois le cadre, le moyen et l'enjeu des mobilisations collectives ».

⁵ Désignés au pluriel et ainsi loin d'être essentialisés, on désignera dorénavant par-là la diversité des personnes s'étant à un moment donné et en un lieu donné, mobilisées en actes aux côtés d'autres Gilets jaunes.

troisième temps la base de données « Jaune vif » pour tenter d’expliquer cette évolution des lieux de rassemblement à l’aune des provenances et plus largement des profils des participants.

La Figure 1 recense les cinq types de sources disponibles, à notre connaissance, pour aborder les Gilets jaunes d’un point de vue géographique, en les qualifiant selon quatre critères, qui sous-tendent trois grandes distinctions : i) celles qui disposent d’un simple signalement spatialisé (par exemple la carte participative du site blocage17novembre.com) vs. celles qui disposent d’un récit plus élaboré (par exemple la PQR), ii) celles qui ont une couverture très localisée (par exemple l’enquête de terrain) vs. celles qui ont une couverture nationale (par exemple la base du ministère), et iii) celles qui sont synchroniques (base 17novembre.com) vs. celles qui comportent une vue diachronique (base Jaune vif) si ce n’est longitudinale (enquête de terrain dans la durée).

Figure 1 : Tableau des sources mobilisées et/ou existantes renseignant sur la dimension spatiale des Gilets jaunes

Critères / types de sources	1-Base service statistiques du ministère de l'Intérieur	2-Base de la carte participative du site blocage17novembre.com	3-Presses quotidiennes régionales (PQR)	4-Base « Jaune vif »	5-Enquêtes de terrain
Auteur(s)	Service ministériel	Créateur anonyme du site et contributeurs / organisateurs de rassemblements	Journalistes locaux	Collectif d'enquête, 2019	Enquêteurs universitaires isolés
Nombre de lieux de mobilisation renseignés	2 600**	780	inquantifiable	108	8*
Suivi diachronique	Oui	Non	Oui en partie	Oui	Oui
Biais	Dépendante de l'activité policière et inconnue quant aux acteurs y ayant contribué	Attestant d'intentions de mobilisation, dépendant de l'auto-déclaration militante, inconnue quant aux acteurs y ayant contribué	Dépendante de l'activité journalistique, i.e. du maillage territorial journalistique et de la sélection des personnes interviewées	Dépendante de la présence d'un enquêteur universitaire	Dépendantes de la présence d'un enquêteur universitaire

Critères / types de sources	1-Base service statistiques du ministère de l'Intérieur	2-Base de la carte participative du site blocage17novembre.com	3-Presses quotidiennes régionales (PQR)	4-Base « Jaune vif »	5-Enquêtes de terrain
Avantage(s)	Comprend le plus grand nombre de points de rassemblements, donne un aperçu de l'activité du renseignement policier assez peu documenté	En contrepoint des autres bases, est renseignée par les intéressés eux-mêmes, sans effets de sélection	Donne des informations sur les "leaders" et le contexte local, maillage territorial relativement fin	Donne des informations sur les logiques de venue (les lieux de résidence et de travail des Gilets jaunes y sont renseignés, entre autres caractéristiques)	Donnent une description fine des rassemblements (contextes, ancrages, protagonistes, suivi...), permettent d'incarner et de dépasser les autres sources (quali/quantitatif)

Notes : (*) on a compté ici les enquêtes de Q. Ravelli dans le Loiret, de R. Challier dans l'Est, de B. Coquard dans la Marne, de J-B. Devaux et al. dans la banlieue lyonnaise, de P. Blavier en région Centre, du collectif caennais de recherche sur les Gilets jaunes en ex-Basse-Normandie, d'E. Reungoat autour de Montpellier et d'A. Bernard de Raymond et S. Bordieuc dans le Bordelais. Il en existe probablement d'autres. (**) La base initiale comprenant le suivi dans le temps compte 7 181 lignes qui correspondent à quelque 2 600 lieux de mobilisations, auxquels nous avons encore retranché 103 événements situés à la Réunion dans l'optique de pouvoir comparer notamment géomatiquement (cf. infra) les différentes sources entre elles et avec d'autres informations projetées.

L'acte fondateur du 17 novembre 2018 ou l'appropriation atomisée, simultanée, temporaire voire mobile de l'infrastructure routière périphérique

« À première vue, du désordre partout. L'émeute n'a pas de forme. Elle est faite d'une série d'épisodes discontinus dans le temps comme dans l'espace, qui se répètent plutôt qu'ils ne s'enchaînent » (Farge, Revel, 1988, p. 64). Ce constat d'Arlette Farge et de Jacques Revel pour décrire une émeute de la fin du XVIII^e siècle pourrait tout aussi bien s'appliquer aux Gilets jaunes, à cette différence que ces derniers nous sont contemporains et que quelques-uns continuent à se mobiliser près de deux ans plus tard. Avant de raisonner à des échelles spatiales et temporelles larges, il n'est pas inutile de partir de l'échelle locale afin de saisir comment les gilets jaunes se sont appropriés les ronds-points le 17 novembre 2018, acte fondateur du mouvement des Gilets jaunes.

Sur la base des lieux de rassemblement identifiés dans la base de données du ministère de l'Intérieur, d'observations « à chaud », de sources journalistiques voire de communiqués

Twitter documentant deux cas⁶, il apparaît que les Gilets jaunes ont ciblé avant tout le week-end du 17 novembre 2018 les marges des villes isolées ou des agglomérations, à l'intersection d'axes routiers relativement importants. Le cas d'Alençon (cf. infra, Figure 2), préfecture de l'Orne, apparaît emblématique de bien d'autres, comme Évreux, Louviers, Val-de-Reuil Argentan, Dieppe, Flers ou Vernon, pour se limiter à la Normandie et à l'échelle des unités urbaines de 10 000 à 30 000 habitants, mais aussi de communes urbaines plus petites, telles Gournay-en-Bray, Saint-Valéry-en-Caux ou Mortagne-au-Perche (cf. Annexes, Figure 16).

Figure 2 : La dimension stratégique des lieux de blocages à l'échelle communale : le cas d'Alençon (Orne)



Sources : BD Topo (IGN), base ministère de l'Intérieur, (Auteur)

Notes de lecture : les lieux figurés par des points jaunes sur la carte ont fait l'objet d'occupations plus ou moins filtrantes de la part des Gilets jaunes le week-end du 17 novembre 2018 et parfois au-delà. Les tiretés rouges délimitent administrativement les communes.

⁶ Le cas alençonnais a été documenté par (Auteur) sur la base d'entretiens conduits *a posteriori*, complétés comme dans le cas indrien par l'exploration de la PQR couvrant la déclinaison locale du mouvement.

À Alençon, dont l'agglomération compte un peu plus de 41 000 habitants⁷, pas moins de sept rassemblements ont eu lieu pour ce qu'on appellera peu après « l'acte 1 » du mouvement des Gilets jaunes. Après qu'un rendez-vous ait été donné sur le site blocage17novembre.com⁸, mais aussi par les réseaux sociaux⁹, plusieurs ronds-points situés au sein de banlieues de l'agglomération alençonnaise – Condé-sur-Sarthe sans compter Pacé plus à l'ouest, Valframbert, au nord, Arçonnay, au sud – sont appropriés le 17 novembre 2018 par plusieurs centaines de Gilets jaunes¹⁰. Un seul rond-point est investi à Alençon-même, qui permet de circuler autour et à partir du centre-ville pour rejoindre des voies plus importantes. Comme les ronds-points de Pacé, de « l'Échiquier » et de « La Dentelle » à Valframbert, qui desservent directement la N12 et l'A28, il y est pratiqué un filtrage des automobiles et camions à l'aide de palettes, pneus et surtout, des Gilets jaunes eux-mêmes, qui se positionnent sur la chaussée. Le trafic en est très perturbé, et par voie de conséquence l'économie locale : le rond-point d'Arçonnay au sud étant même complètement bloqué, deux des principaux hypermarchés de l'agglomération baissent leurs rideaux en matinée, faute de chalands parvenus jusqu'à leurs parkings. Les opérations de ralentissement des flux, de perturbation de la consommation, continuent ainsi jusqu'en soirée, lorsqu'une partie des participants quittent leurs ronds-points pour se retrouver sur celui d'Arçonnay pour un moment convivial. Le lendemain, le filtrage y continuera, comme sur celui de Pacé, et ces ronds-points seront occupés en continu au cours des semaines suivantes. Ce ciblage de l'infrastructure routière se retrouve également dans les opérations escargots menées dès ce premier acte sur la N12, et présage des « péages gratuits » organisés peu après sur l'A88 ou l'A28 proches¹¹.

⁷ Site internet de l'Observatoire des territoires, consulté le 07/04/2021.

⁸ Rendez-vous avait été donné sur le parking d'un supermarché situé dans la zone commerciale de Condé-sur-Sarthe. Si la base ministérielle ne précise pas le nombre de participants, l'une des nombreuses coupures du journal local Ouest-France parues ce 17/11/2018 permet d'en comptabiliser une bonne centaine.

⁹ Expliquant pour bonne part le fait qu'il ait surpris par le grand nombre de ses participants, la réussite de « l'acte 1 » doit, comme certains travaux l'avait fait (Boyer et al., 2020), être rapproché de ce procédé atypique d'auto-organisation : « j'étais tombé sur les pétitions qui ont été lancées au tout, tout début, par Fly, heu... et toute l'équipe, et je me suis dit « ouais, bah c'est pas con comme idée ! » [...] j'me suis dit « bah tiens, j'vais lancer un événement sur Alençon ! » [...] là, on est mi-octobre, à peu près... 2018... et en fait comme j'étais correspondant local de presse, bah j'avais dans mes amis Facebook bah tous les journalistes du coin... [rire] qui ont retransmis mon... machin, [...] et résultat, mon événement a... a décollé, et en l'espace de 3 jours, y'avait 1 200 personnes, essentiellement d'Alençon d'ailleurs, qui se sont mis dessus. Et à partir de là, j'ai créé un [...] groupe secret comme on pouvait les faire sur Facebook à l'époque, et parmi les plus motivés [...], on était un petit groupe, et on a chacun... fait, refait nos événements chacun de notre côté, les motards ont refait leurs propres événements, on s'est partagé les ronds-points... » (entretien réalisé le 13/02/2021 avec un des initiateurs locaux du mouvement)

¹⁰ La somme des participants comptabilisés dans la base ministérielle pour ces différentes actions atteint environ 150, mais le visionnage des reportages réalisés par la PQR permet d'assurer que la réalité a été ici largement sous-évaluée, les intéressés avançant même le nombre de 1 200 à 1 500 participants le week-end du 17/11/2018 à Alençon (entretien réalisé le 13/02/2021 avec un des initiateurs locaux du mouvement). Pour autant, et comme dans le cas indrien, plusieurs actions ont été conduites par des groupes de moins d'une dizaine de personnes.

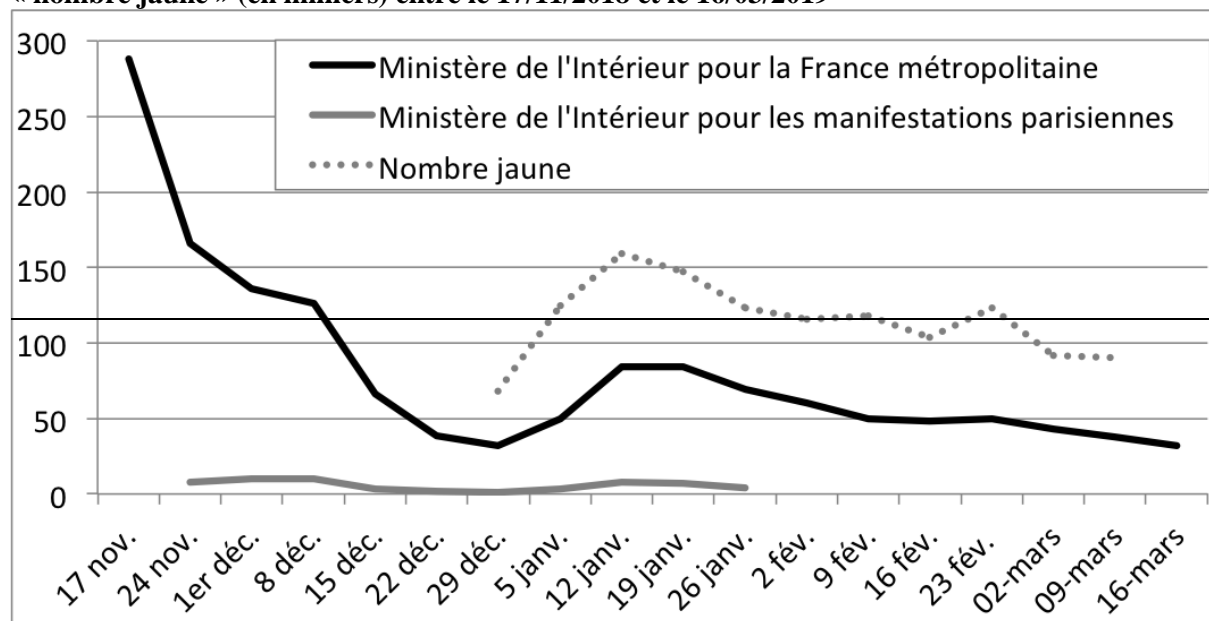
¹¹ Base ministère et articles de PQR des 17, 18 et 19/11/2018.

Se déclinent en actes et au sein d'espaces périphériques qui leur sont consubstantiels les revendications du début du mouvement, tournées alors essentiellement vers la question des mobilités (TICPE, 80 km/h, contrôle technique) et portées pour bonne part par des usagers quotidiens de la route – motards, mais aussi professions itinérantes tels que chauffeurs routiers et employés des services aux particuliers (Collectif, 2019) et plus largement navetteurs périurbains et ruraux (cf. infra). C'est selon nous dans cette logique qu'il faut comprendre le choix de cibler l'infrastructure routière, et singulièrement les ronds-points¹², non seulement comme *moyens* de rassemblement et d'(auto-)organisation, mais aussi comme *enjeux* bel et bien stratégiques¹³ sur le plan des flux économiques (travailleurs aujourd'hui très majoritairement motorisés qui doivent se dérouter, marchandises non-acheminées ou consommées), d'autant qu'ils ont lieu simultanément sur l'ensemble du territoire national. Contrastant fortement avec les mouvements sociaux ayant défrayé l'actualité quelques années auparavant – Nuit Debout, mouvements dits des Places –, qui visaient dès le début l'appropriation de places et esplanades centrales au sein des villes d'importance (Bacciochi et al., 2019), « l'acte 1 » des Gilets jaunes apparaît plus original. Ce type d'action, non déclaré préalablement, tourné vers la cause mobilitaire ou fiscale et les enjeux routiers, s'inscrit en effet dans des précédents, dont celui, notable, des « Bonnets rouges », mobilisés contre l'écotaxe en 2013 en Bretagne... mais aussi dans d'autres départements.

¹² On ne compte pas moins de 65 000 ronds-points en France métropolitaine aujourd'hui, non sans lien avec une politique d'aménagement du territoire, depuis les Trente Glorieuses, très largement pensée pour l'automobile (Alonzo, 2005). Leur occupation n'apparaît pas avoir de précédent – en tout cas en France métropolitaine (Weizman, 2015) – et nous semble à ce titre appeler une attention spécifique (cf. infra).

¹³ « on a fait une petite réunion sur Alençon pour heu... pour voir comment on pourrait investir la ville [...]. Et là on s'est dit, enfin, on a vu, on a regardé et on s'est aperçu que le meilleur moyen d'assiéger c'était les ronds-points... [...] en bloquant 5 ronds-points, on s'est rendu compte qu'on paralysait complètement Alençon... » (entretien réalisé le 13/02/2021 avec un des initiateurs locaux du mouvement)

Figure 3 : Nombre de Gilets jaunes mobilisés en France selon le ministère de l'intérieur et le « nombre jaune » (en milliers) entre le 17/11/2018 et le 16/03/2019



Sources : ministère de l'Intérieur, Collectif « nombre jaune ».

Lecture : Le 17 novembre 2018, le ministère de l'Intérieur dénombrait près de 300 000 Gilets jaunes mobilisés en France.

Notes : Le ministère de l'Intérieur a refusé de communiquer les chiffres de participation à l'échelle des préfectures. Le « nombre jaune » est une page Facebook® dont la première publication date du 26 décembre 2018 et qui comptabilise le nombre de Gilets jaunes à partir de déclarations volontaires de Gilets jaunes présents sur place.

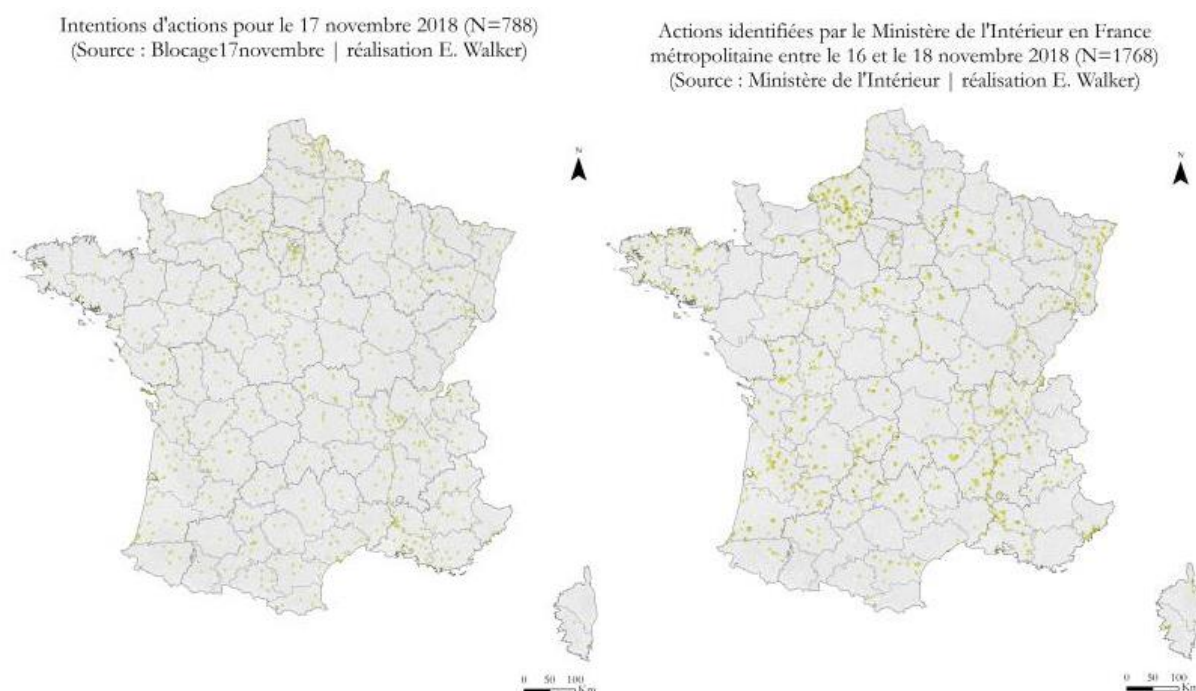
La proportion de 60%¹⁴ de Gilets jaunes déclarant s'être mobilisés dès le 17 novembre 2018 parmi ceux qui ont été interrogés « à chaud » et *in situ* par le collectif de recherche « Jaune vif » va dans le même sens d'une érosion des effectifs initiaux, confirmée à plus large échelle (Figure 3). Cette tendance s'est accompagnée d'une évolution des modes d'action et des espaces investis par les gilets jaunes. Des matériaux qualitatifs permettraient également de voir dans quelle mesure l'évolution des modes d'action et de leur spatialité a pu symétriquement susciter des désengagements. En adoptant des échelles spatiales et temporelles plus larges ainsi qu'une méthode géostatistique, l'enjeu est plus largement de dégager des tendances permettant de caractériser les lieux appropriés par les Gilets jaunes au-delà de « l'acte 1 » et des cas normands et indriens. De l'atomisation des actions dans les marges urbaines aux rassemblements centraux massifs et ritualisés : faire face à l'érosion des participants et au démantèlement des ronds-points et/ou faire avec de nouveaux participants ?

¹⁴ Ce pourcentage doit bien entendu être considéré avec prudence étant donné un possible biais de déclaration rétrospective.

Des Gilets jaunes présents sur tout le territoire national ?

Constituées d'informations géolocalisées en XY sur l'ensemble de la France métropolitaine, les sources blocage17novembre et ministère de l'Intérieur donnent un large aperçu de la géographie de la mobilisation des Gilets jaunes et de son évolution. Bien entendu, un lieu de mobilisation n'apparaît comme tel que s'il a fait l'objet d'un relevé soit par un organisateur soit par les forces de l'ordre. De même, le nombre de participants renseigné doit probablement être considéré avec beaucoup de prudence, tant les rassemblements et leurs effectifs pouvaient être fluctuants (cf. supra). Il faudra également garder à l'esprit, par exemple au moment de comparer espaces ruraux et urbains, que le travail de repérage policier a pu être inégal, du fait notamment du partage territorial police/gendarmerie¹⁵. Néanmoins ces sources attestent sans ambiguïté que les Gilets jaunes ont donné lieu à des actions très nombreuses et décentralisées, atomisées sur tout le territoire national lors de l'acte initial (Figure 4).

Figure 4 : Cartes des lieux de rassemblement du 17 novembre 2018 selon leurs initiateurs (carte de gauche) et selon les services du ministère de l'Intérieur (carte de droite)



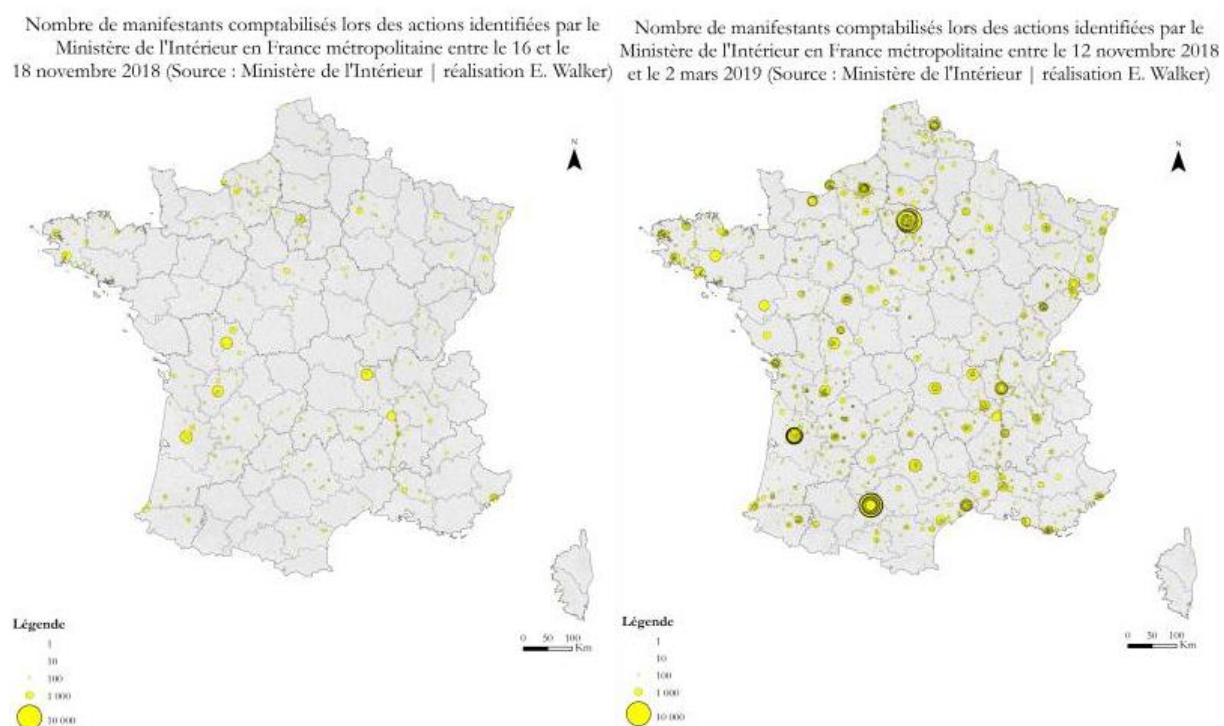
Source : Site blocage17novembre.com & Base du ministère de l'Intérieur.

Ces données suggèrent différents constats *de visu*, que corrobore un traitement par « densité de noyaux » (ou *Kernel density*) sous Système d'Information Géographique (SIG) (cf. Annexes, Figure 18). Ainsi certains territoires apparaissent plus mobilisés et en tout cas

¹⁵ Précisons qu'en France, la police nationale est compétente au sein des préfectures et plus largement des communes comprises au sein d'unités urbaines d'au moins 20 000 habitants ou dont les « caractéristiques de la délinquance sont celles des zones urbaines » (Articles R2214-1 et R2214-2 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le zonage des compétences entre Police et Gendarmerie nationales est disponible sur data.gouv.fr.

faire l'objet d'un suivi policier plus étoffé que d'autres fin novembre 2018 – ex-Haute-Normandie, vallée du Rhône, Nouvelle-Aquitaine, Alsace et Bretagne occidentale notamment –, mais aussi plus largement entre novembre 2018 et mars 2019. Ressortent à cet égard la vallée de la Seine, le nord des Hauts de France (métropole lilloise), le cœur de l'Île-de-France (agglomération parisienne), les littoraux méditerranéens urbanisés ainsi que les métropoles lyonnaise et bordelaise, les espaces frontaliers urbanisés de l'est, ce qui fait écho à d'autres travaux sur le sujet (Boyer et al., 2020). La « diagonale du vide » – en tous cas celle des faibles densités – apparaît effectivement en négatif (Le Bras, 2018), sans doute avant tout du fait de sa moindre densité démographique. Mais l'idée d'une partition sud-ouest / nord-est évoquée par plusieurs politistes (Fourquet & Manternach, 2018 ; Algan et al., 2019) n'apparaît pas très convaincante. Enfin, il faut noter que certains rassemblements prennent, dès l'acte initial, la forme de manifestations qui concentrent un nombre déjà significatif de participants, notamment à Bordeaux (2 500 Gilets jaunes comptés par les forces de l'ordre), Poitiers (2 300), Angoulême, Rouen, Lyon, Valence, Nice, Reims, Strasbourg ou Bayonne. Elles augurent des rassemblements massifs ultérieurs au sein des grandes villes dès lors que les manifestations hebdomadaires se ritualisent en « actes » (Figure 5).

Figure 5 : Carte des rassemblements du 17 novembre 2018 (à gauche) et des mois qui suivent (à droite) selon les estimations ministérielles du nombre de participants



Source : Base du ministère de l'Intérieur, (Auteur).

En effet, la période novembre 2018-mars 2019 atteste de la progressive structuration du mouvement autour des manifestations hebdomadaires au sein d'agglomérations plus ou

moins importantes (Collectif, 2019 ; Devaux et al., 2019), aussi en lien avec le démantèlement accéléré des ronds-points dès décembre 2018¹⁶. Au-delà de Paris – jusqu’à 10 500 manifestants officiellement comptabilisés début février 2019 –, ressortent ainsi particulièrement Bordeaux – cap des 4 000 manifestants dépassé 10 fois – et Toulouse – cap des 5 000 dépassé 4 fois.

Une géographie contre-intuitive : les Gilets jaunes, un mouvement urbain ?

Recourir à un jeu de « jointures spatiales » sous SIG permet de compléter utilement ces constats en s’intéressant cette fois aux *types d’espace* dans lesquels se sont mobilisés les Gilets jaunes : chaque lieu de rassemblement peut ainsi être caractérisé par d’autres attributs sur la base de leur « co-occurrence » géographique¹⁷.

Description des catégories spatiales mobilisées dans l’analyse

On différencie en France les espaces urbains et ruraux. C’est là une définition administrative (INSEE, Zonage en Unités Urbaines (ZUU)) aussi mobilisée en géographie : est *urbaine* toute commune comprenant au sein de son territoire tout ou portion d’une unité urbaine ou étant comprise dans celle-ci, soit un regroupement d’au moins 2 000 habitants au sein d’une zone bâtie non discontinue de plus de 200 mètres. En creux, toute commune qui n’est pas urbaine est considérée comme *rurale*.

Une unité urbaine peut se limiter au territoire d’une seule commune : on parle alors de *ville isolée* (ex : Sées, un peu plus de 4 000 habitants, dans l’Orne). Si l’unité urbaine empiète sur le territoire d’au moins deux communes, on parle alors d’agglomération multicommunale. Si une commune compte plus de la moitié de la population de cette dernière, elle est seule *ville-centre* (ex : Alençon pour l’agglomération alençonnaise). Autrement, toutes les communes qui ont une population supérieure à la moitié de celle de la commune la plus peuplée – ou si ce n’est pas le cas, seulement cette dernière – sont dites villes-centres (ex : Douai et Lens d’une part, Paris de l’autre). La ou les communes de l’agglomération restantes, moins peuplées donc, sont des *banlieues* au sens administratif du terme (Neuilly-sur-Seine est bien une banlieue de Paris). Pour éviter de comparer des unités urbaines aussi différentes dans leurs fonctions que Paris et Sées par exemple, le choix a été fait de les différencier selon différentes tranches de populations, qui attestent de positions inégales dans la hiérarchie urbaine et visibilisent la division sociale et plus spécifiquement démographique de l’espace national.

Le Zonage en Aires Urbaines (ZAU) est également une typologie créée administrativement par l’INSEE en 2010, et fréquemment utilisée depuis (voir notamment Cusin et al., 2016). L’espace y est différencié selon 1/le nombre d’emplois qu’accueille chaque commune et 2/la part des actifs résidant dans chaque commune et travaillant ailleurs : il s’agit donc d’un zonage rendant compte des principales polarisations économiques, socioprofessionnelles, dans l’espace. D’un côté, certaines communes concentrent les emplois : entre 1 500 et 5 000 pour les *petits pôles*, 5 000 et 10 000 pour les *pôles moyens*, plus de 10 000 pour les *grands pôles urbains*. De l’autre, certaines communes voient une part notable (l’INSEE retient historiquement le seuil de 40%) de leurs résidents actifs se déplacer chaque jour pour aller

¹⁶ Certains ronds-points restent néanmoins occupés jusqu’en janvier 2019 (Ravelli, 2019) et même jusqu’au printemps, bien que cela demeure exceptionnel (Hazard, 2019 ; Coquard & Challier, 2019 ; Bordiec & De Raymond, 2020).

¹⁷ Concrètement, à partir d’une couche d’information communale où on aura ventilé un certain nombre de variables (statut urbain ou rural, présence d’une préfecture, pourcentage d’ouvriers, etc.), on peut octroyer à chacun des points contenus dans une autre couche (les Gilets jaunes selon leurs lieux de mobilisation, de résidence, de travail) les modalités de variable qui lui correspondent, et *vice versa*.

travailler dans ces pôles : si ces 40% de navetteurs vers un ou des grands pôles et leurs couronnes sont atteints, lesdites communes participent alors de l'*espace périurbain*, et dans le cas des moyens et petits pôles et de leurs couronnes, de l'*espace sous influence urbaine*. Si ce nombre de 1 500 emplois ainsi que cette part de 40% ne sont pas atteints, la commune est considérée comme *isolée hors d'influence des pôles*. Ainsi, une commune périurbaine peut être soit une commune rurale, soit une petite – du fait que si elle comprend plus de 1 500 emplois, elle deviendrait un pôle – commune urbaine, le ZAU d'une part et la partition urbain/rural de l'autre n'opérant donc pas sur le même plan. Par cet indicateur, c'est la division économique et notamment socioprofessionnelle, mobilière de l'espace national qui peut être approchée.

Enfin, nous avons différencié les communes selon leur statut administratif, aux différentes échelles de commandement possibles en France (commune simple, (sous-)préfecture, capitale d'État), de manière à poser la division politique de l'espace national et hiérarchiser les espaces-enjeux en présence.

Pour caractériser les rapports entre structuration de l'espace national et lieux de mobilisation des Gilets jaunes, nous avons eu recours à deux méthodes d'analyse. La première (cf. Annexes, Figure 15) dresse les corrélations (méthode de Pearson) entre le fait, pour une commune, d'avoir d'un côté connu un ou plusieurs rassemblements, ainsi qu'un nombre plus ou moins élevé de participants, et de l'autre, le fait de présenter telle ou telle caractéristique géographique (cf. encadré supra). La seconde (Figure 6) distribue ce fait d'avoir connu une ou plusieurs mobilisation, ainsi qu'un nombre déterminé de participants selon ces mêmes variables géographiques, mais sous la forme de pourcentages, de manière à saisir les différentes proportions en jeu. Seules les communes ayant connu un événement Gilet jaune sont donc ici considérées, et comparées autant que possible à la structuration métropolitaine pour permettre de dégager d'éventuelles sous- et surreprésentations de mobilisations Gilets jaunes selon les types d'espaces considérés. Les potentiels biais évoqués plus haut subsistent donc, auxquels s'ajoute le fait que les deux bases ne distinguent pas les formes de rassemblement (manifestation, occupation de rond-point, blocage de péage, etc.)¹⁸.

¹⁸ Dans le cas de celle du ministère de l'Intérieur, nous envisageons de recoder les quelque 7 000 verbatim formulés – assez inégalement – par les acteurs ayant contribué à la base pour atteindre cette précision.

Figure 6 : Caractérisation des lieux de mobilisation par types d'espaces (approche par pourcentages)

Tableau synthétique des mobilisations au regard des types d'espaces (approche par pourcentages)	par commune				par actions			par individus		
	Blocage17nov	Ministère (17/11)	Ministère (full)	Fr métrop 2019	Blocage17nov	Ministère (17/11)	Ministère (full)	Ministère (17/11)	Ministère (full)	Fr métrop 2019
urbain	86,3	71,0	69,8	20,3	86,9	79,0	83,8	86,9	96,5	77,5
rural	13,7	29,0	30,2	79,7	13,1	21,0	16,2	13,1	3,5	22,5
ville-centre	48,2	27,4	23,6	4,1	49,6	40,2	47,2	56,4	83,7	31,4
banlieue	21,3	30,8	32,6	13,1	20,7	25,6	24,5	23,3	9,3	37,6
ville isolée	16,9	12,8	13,5	3,1	16,6	13,2	12,2	7,3	3,5	8,5
commune appartenant à l'unité urbaine de Paris	2,9	0,6	1,3	1,2	3,0	0,8	2,0	3,4	11,8	16,6
commune appartenant à une unité urbaine de 200 000 à 1 999 999 habitants	14,2	11,8	11,6	3,5	15,2	12,2	15,0	21,0	43,0	24,9
commune appartenant à une unité urbaine de 50 000 à 199 999 habitants	15,3	10,7	12,1	2,7	15,2	13,5	20,8	23,9	23,4	12,3
commune appartenant à une unité urbaine de 10 000 à 49 999 habitants	29,3	23,0	19,4	4,6	29,3	29,7	25,9	24,1	12,7	11,4
commune appartenant à une unité urbaine de 2 000 à 9 999 habitants	24,6	24,9	25,3	8,3	24,1	22,9	20,1	14,6	5,5	12,3
commune appartenant à un grand pôle (10 000 emplois ou plus)	46,2	34,0	34,5	9,1	47,5	41,7	51,8	64,0	86,9	58,4
périurbain - couronne grands pôles et multipolarisées grandes aires urbaines	19,1	27,4	31,0	44,5	18,9	21,7	19,0	15,4	4,4	24,6
commune appartenant à un petit/moyen pôle (1 500 à moins de 10 000 empl)	24,6	1,8	17,6	3,6	24,1	23,8	20,1	13,9	6,8	6,5
espace sous influence urbaine	4,6	27,9	8,4	22,7	4,3	6,4	4,2	2,8	0,9	6,0
commune isolée hors influence des pôles	5,5	8,9	8,5	20,0	5,2	6,3	4,9	3,7	1,0	4,5
capitale d'État	0,1	0,1	0,0	0,0	0,4	0,5	1,2	2,4	11,4	3,4
commune ayant statut préfectoral	31,7	13,0	10,6	0,9	33,4	24,9	33,6	39,8	68,1	22,3
commune simple	68,1	87,0	89,4	99,1	66,2	74,5	65,2	57,8	20,5	74,3

Source : Base communale INSEE 2016, base ministère de l'Intérieur, base blocage17novembre.com (Auteur).

Notes : Une fois la jointure spatiale effectuée entre bases Gilets jaunes et base INSEE, on traite le tableau de données qui en est tiré comme suit : pour une même variable spatiale (ZUU par exemple), on calcule le pourcentage que représentent les individus statistiques affublés d'une modalité de variable (urbain par exemple) parmi l'ensemble, que ces individus statistiques soient des communes, des actions, ou des participants identifiés par le ministère (en colonne ici), et ainsi de suite pour toutes les variables et modalités (en ligne ici). La colonne « par actions » tient compte du fait que plusieurs actions peuvent s'être déroulées dans une même commune au cours d'un laps de temps donné (17 novembre 2018 pour la source blocage17novembre, week-end du 17 novembre 2018 et novembre 2018 à mars 2019 pour la source ministérielle sont distingués ici), tandis que la colonne « par individus » considère le nombre de participants. La colonne « par commune » renvoie au simple fait qu'il y ait eu rassemblement de Gilets jaunes dans la commune à un moment donné. Sont ainsi considérées non seulement les catégories d'espaces au sein desquels les Gilets jaunes se sont mobilisés, mais encore ces catégories au vu de l'intensité ou du poids qu'elles représentent dans l'ensemble de la mobilisation. Pour interpréter les lectures « par commune » et « par individus » et tenter d'établir des tendances de sur- et sous-représentation, on a enfin respectivement tiré les parts que représentent les 34 841 communes françaises métropolitaines en 2019 et les 64 468 692 personnes qui les habitent en 2016 (dernier recensement de la population disponible) pour chacune des modalités de variables géographiques mobilisées ici.

Le premier résultat qui ressort de cette opération est que les Gilets jaunes ont manifestement très majoritairement investi les espaces *urbains* : avec un fort taux de significativité et des coefficients de corrélation élevés, les deux sources indiquent que la grande majorité des rassemblements se sont tenus en ville, et ce, dès le 17 novembre 2018. Près de la moitié a plus précisément eu lieu dans des villes-centres, près d'un quart dans les banlieues et inversement, au plus un cinquième s'est déroulé dans des communes rurales, alors qu'à l'échelle nationale ces types de territoire comptent respectivement pour 4%, 13% et 80% des communes métropolitaines. Cette première caractérisation suggère donc qu'il s'agirait d'un mouvement très urbain, *en tout cas du point de vue des espaces où il s'est*

manifesté, et qui plaide pour une représentation des Gilets jaunes occupant certes avant tout des « ronds-points périphériques¹⁹ », mais bien compris *dans* les unités urbaines, fut-ce dans leurs marges comme en témoignent nos observations ornaïses et indriennes (cf. supra) ou d'autres cas encore (cf. annexes, Figure 16).

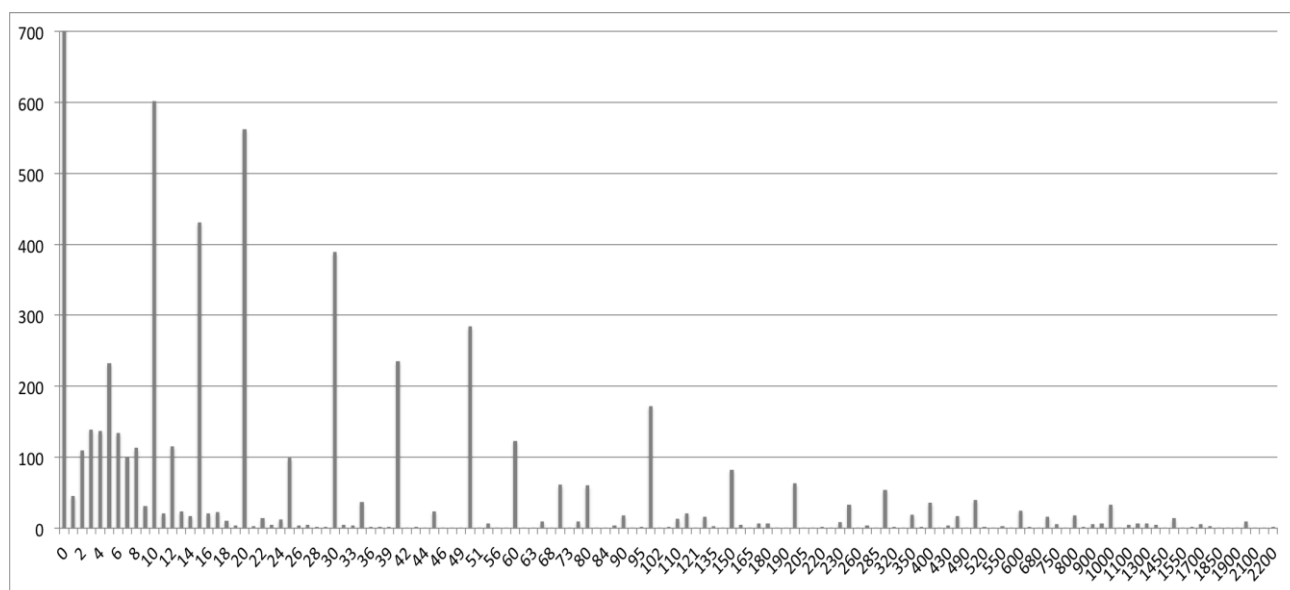
Ce caractère urbain se renforce après le 17 novembre avec une concentration croissante dans des villes-centres d'agglomérations de plus de 50 000 habitants et d'au moins 10 000 emplois, *a fortiori* à statut préfectoral. Se lit ici le basculement progressif entre l'investissement initial atomisé des ronds-points et les manifestations toujours plus centrales et massives ensuite. On considère maintenant le nombre de protagonistes comptabilisés par les forces de l'ordre et le rapportons au poids démographique des populations par types d'espace en France métropolitaine. Suivant cette optique, les Gilets jaunes auraient été plus nombreux à investir les villes-centres des petites agglomérations, des (sous-)préfectures départementales le 17 novembre 2018, celles des grandes agglomérations voire des métropoles, des préfectures notamment régionales et de la capitale ensuite (cf. supra, Figure 6 toujours). Dès lors, ce sont les lieux du pouvoir – si ce n'est de la richesse²⁰ –, urbains, qui ont été progressivement investis par les Gilets jaunes, suivant une progressive gradation dans la hiérarchie urbaine.

Une réserve méthodologique, renvoyant à la question des effectifs et de la source mobilisée, pourrait à ce stade être objectée à cette lecture d'un mouvement « s'urbanisant » de manière croissante. À l'image de quelques rassemblements qui ont pu être empiriquement observés par nos soins (cf. supra) mais qui ne figurent pas dans la base ministérielle, les forces de l'ordre se seraient plutôt concentrées sur les rassemblements les plus massifs, métropolitains, laissant du même coup de côté certains plus petits, qui perduraient pourtant parfois en parallèle, ce qui amplifierait du même coup cette lecture. Cette hypothèse est toutefois à relativiser au vu de la distribution statistique du nombre de participants, car selon la base du ministère, une large part des rassemblements est de taille modeste (Figure 7), attestant que nombre d'entre eux ne sont donc pas « passés sous les radars ». Il est en tous les cas vraisemblable que le repérage policier ait surtout dépendu des pratiques policières localisées, notamment à la suite de directives préfectorales particulières, ou en fonction des moyens humains, technologiques et temporels disponibles.

¹⁹ CASSELY J-L., « Les gilets jaunes ou la révolte de la France des ronds-points », 9/11/2018, Slate, [En ligne] <http://www.slate.fr/story/169626/blocage-17-novembre-gilets-jaunes-revolte-ronds-points-france-peripherique-diesel>, consulté le 18/12/2019.

²⁰ Du fait de la fonction historique de commandement des villes comme de « l'urbanisation du capital » (Harvey, 2004), les banlieues populaires faisant bien sûr exception. Pour approfondir cette idée de Gilets jaunes appartenant aux couches moyennes à populaires de la société et qui investiraient progressivement des espaces plus bourgeois, voir la Figure 17 (Annexe) qui détaille le profil résidentiel-type des communes où se sont mobilisés les Gilets jaunes.

Figure 7 : Nombre de participants Gilets jaunes par rassemblement identifié dans la base ministérielle



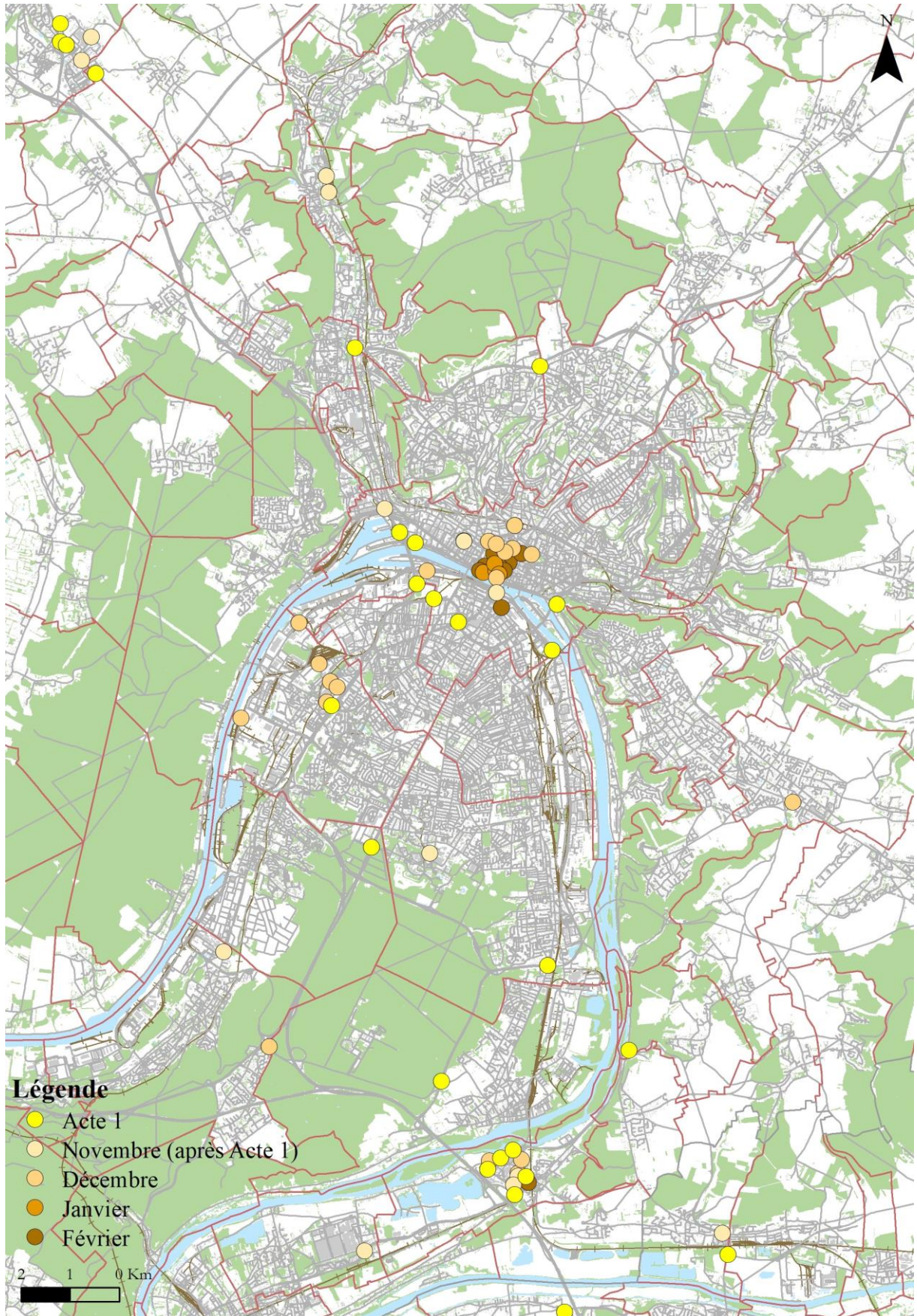
Source : Base ministère de l'Intérieur, (Auteur).

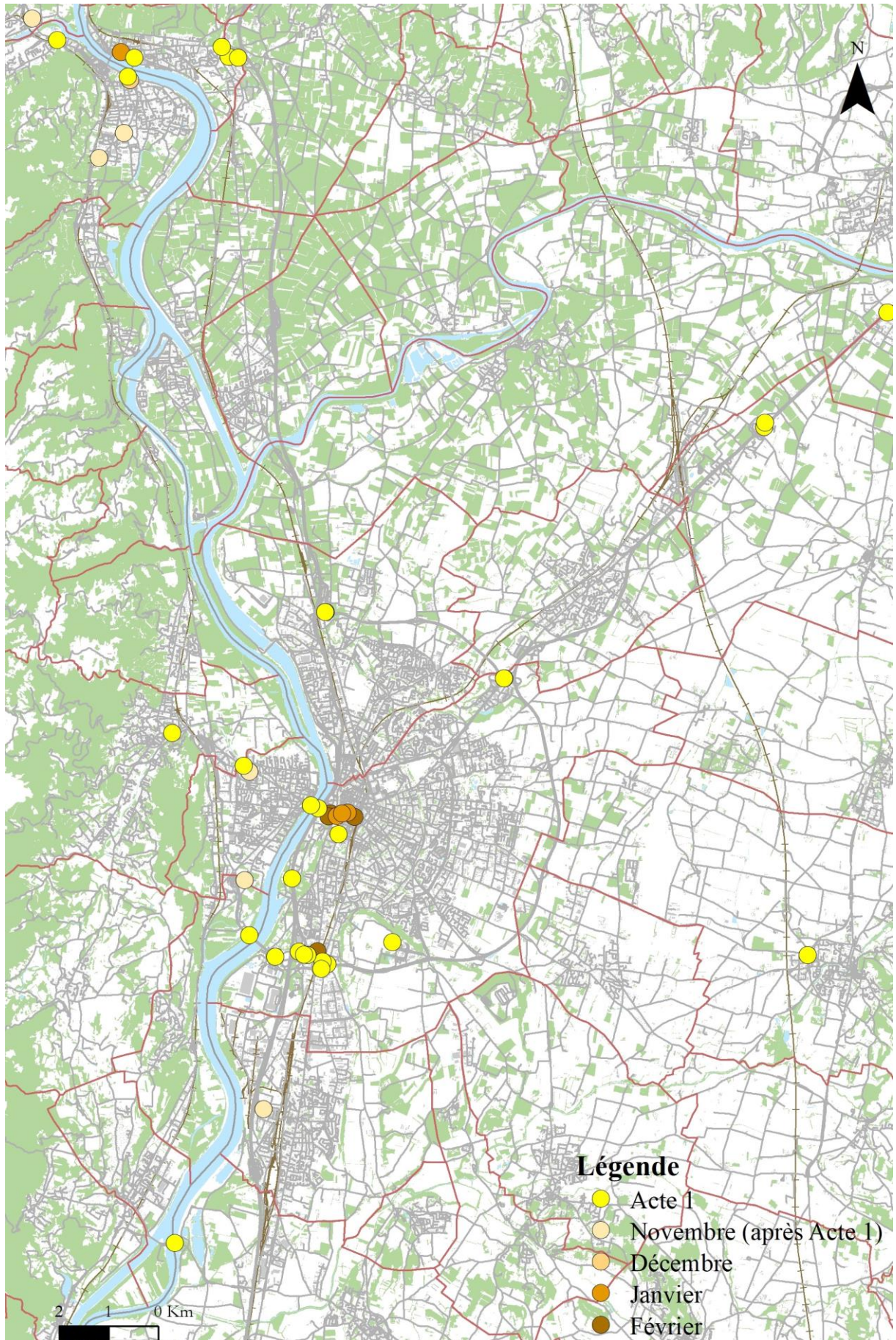
Cette lecture urbaine du mouvement apparaît donc étayée, mais ne doit pas pour autant occulter ce que nous apporte une analyse des lieux précis des rassemblements, à l'échelle infra-communale. Comme montré pour de multiples unités urbaines normandes (cf. supra, Figure 2 et Figure 16), les actions du 17 novembre 2018 se sont déroulées majoritairement au sein de communes urbaines et notamment de villes-centres, mais en fait *très exceptionnellement en centre-ville*²¹, et au contraire beaucoup plus souvent au sein des marges de ces villes-centres, ou en banlieue dans le cas des agglomérations.. À compter de décembre 2018, les manifestations massives repérées dès « l'acte 1 » dans quelques métropoles d'importance (cf. supra) vont en fait se ritualiser à l'échelle nationale dans les centres-villes des grandes agglomérations, et même progressivement se substituer aux actions excentrées du début. Le cas des agglomérations rouennaise et valentinoise²² permet d'illustrer notre propos (Figure 8).

Figure 8 : L'évolution des lieux de rassemblement : les cas des agglomérations de Rouen (Seine-Maritime) et de Valence (Drôme)

²¹ Un centre-ville désigne généralement la portion d'espace la plus centrale et souvent la plus ancienne des unités urbaines, agglomérations comme villes isolées, où se concentrent généralement, histoire urbaine française oblige, les sièges des administrations, le secteur tertiaire supérieur ainsi que des résidents au revenu élevé.

²² Ces agglomérations sont respectivement peuplées d'environ 670 000 et 130 000 habitants au dernier recensement. Préfecture de région et de département, elles nous permettent d'illustrer l'évolution des lieux de rassemblement des Gilets jaunes aux niveaux haut et intermédiaire de la hiérarchie urbaine française.





Sources : BD Topo (IGN), base ministère de l'Intérieur, (Auteur)

Notes de lecture : les lieux figurés par des points sur les cartes ont fait l'objet d'appropriations de la part des Gilets jaunes depuis le week-end du 17 novembre 2018 (en jaune) jusqu'à la fin février 2019 (en marron).

Toujours urbains et même centraux géostatistiquement parlant (cf. supra, Figure 6), ces modes d'actions contrastent donc fortement avec l'appropriation excentrée, atomisée, souvent mobile et par petits groupes de l'acte initial, ce qui appelle au moins deux hypothèses qui s'articulent en fait l'une l'autre. La première est pragmatique : face à l'érosion progressive sur les ronds-points passée l'effervescence de l'acte initial, il s'agit de regrouper les forces mais aussi de cibler sans plus tarder les lieux institués du pouvoir, quitte à délaisser les ronds-points périphériques constituant pourtant l'assise du mouvement. La seconde est sociologique : passé une certaine circonspection²³, d'autres militants rejoignent la cause et, par une socialisation croisée avec ceux présents dès l'acte initial et qui sont restés, le mouvement investit progressivement d'autres espaces-enjeux, renouant en partie avec le répertoire d'action conventionnel. C'est cette seconde hypothèse que nous nous proposons maintenant d'explorer par le biais des provenances des participants.

Articuler espaces de mobilisation et de vie quotidienne : de la (re)politisation du proche sur les ronds-points aux manifestations centrales polarisantes, des primo-mobilisés aux militants expérimentés

L'hypothèse poursuivie ici est que renseigner le profil des espaces résidentiels ou de travail des Gilets jaunes, c'est finalement s'intéresser au *cadre structurant les conditions d'émergence des rassemblements*, c'est-à-dire aux logiques d'engagement des participants. La base de données « Jaune vif »²⁴ est incontournable puisqu'elle comprend près de 1 500 questionnaires passés auprès de Gilets jaunes en face à face et *in situ*²⁵ entre novembre 2018 et avril 2019, en renseignant la dimension spatiale des participants²⁶. Un enjeu concerne la

²³ Les entretiens réalisés rétrospectivement dans l'Orne avec des militants d'Attac sont très illustratifs sur ce point. Plus largement, le fait qu'au moment de l'acte 2, seule FO Transports ait appelé à rejoindre les Gilets jaunes (Mediapart, 23/11/2018) apparaît symptomatique de ce rapport (initialement) distancié des centrales syndicales au mouvement. Cela étant, des syndiqués ne mettant pas en avant leur appartenance syndicale ont investi le mouvement dès le début, comme en attestent nos observations, entretiens ainsi que l'enquête par questionnaire « Jaune vif ».

²⁴ Les auteurs ont tous deux largement participé à sa constitution, mais également à la saisie, au codage et à l'analyse de cette base depuis novembre 2018. Les variables dites géographiques de la base ont été uniquement codées et traitées par les deux auteurs.

²⁵ Les enquêtes en ligne menées par Quantité Critique, PACTE, le CEVIPOF ou le CREST ne renseignent pas le lieu de résidence.

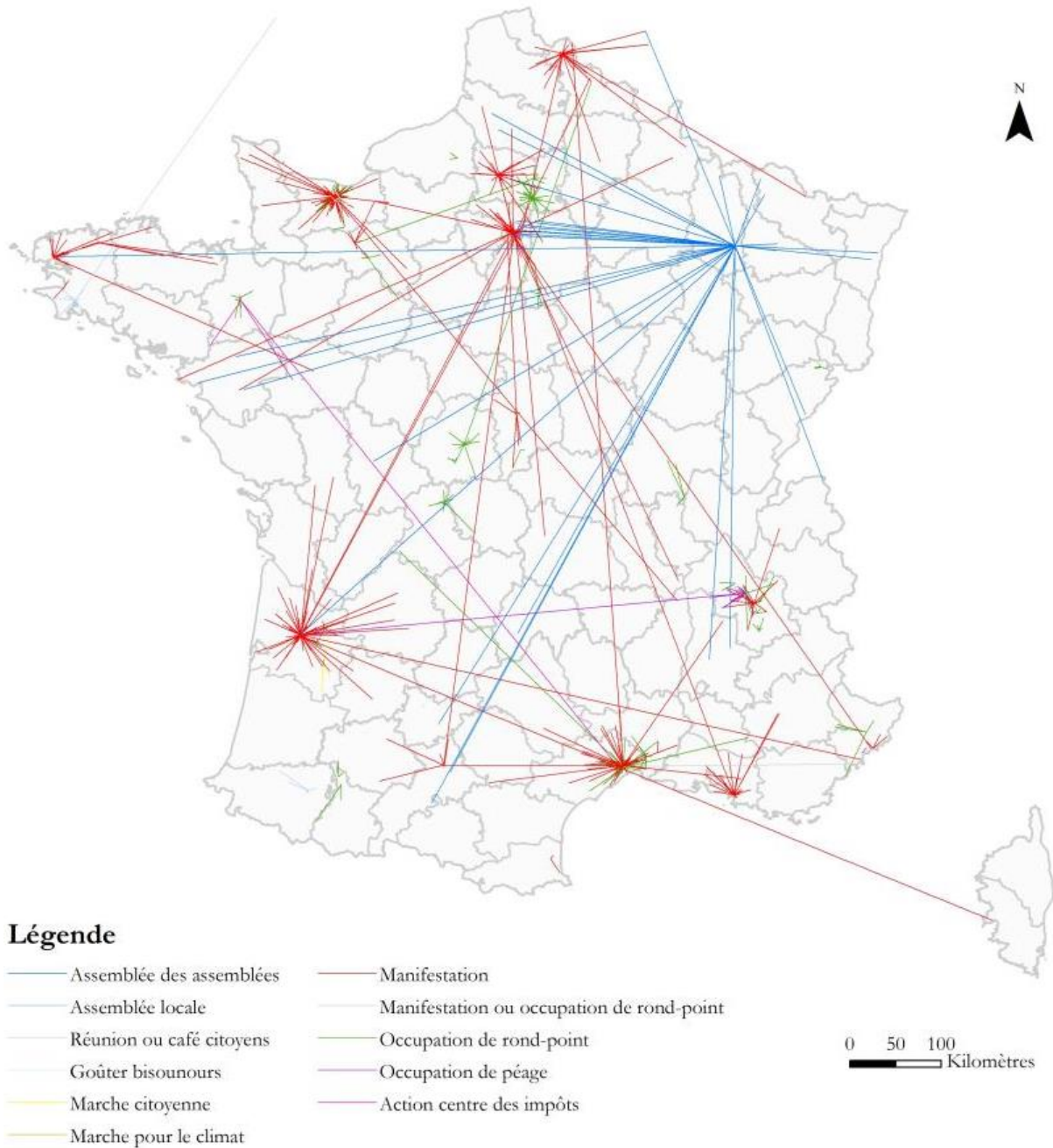
²⁶ Une fois réalisé un géocodage assez chronophage (dû notamment au passage des codes postaux aux codes INSEE, ou à la correction manuelle de quelques libellés de commune retranscrits « d'oreille » au moment de la passation) nous connaissons les lieux précis de mobilisation de quelque 1 475 enquêtés Gilets jaunes, mais aussi les lieux de résidence et de travail respectifs de 1 325 et 734 d'entre eux.

représentativité de la base au regard d'une « population mère » présumée dont, au moment de l'enquête, nous ne connaissions encore aucune caractéristique. L'échantillon a été constitué sur la base des forces enquêtrices en présence à l'échelle nationale, mais pour autant de façon aussi aléatoire que possible une fois sur le terrain (Collectif, 2019). Disposant depuis des bases blocage 17 novembre et surtout du ministère de l'Intérieur, nous pouvons maintenant évaluer sa représentativité spatiale à l'aune de ces deux sources.

Du point de vue des sites d'enquête, il apparaît que le Grand-Est, les Pays de Loire mais surtout l'ex-Haute-Normandie et les Hauts-de-France ont été relativement peu enquêtés (Collectif, 2019) alors que ces régions sont apparues assez fortement mobilisées (cf. supra). Inversement, un département comme le Calvados a été « sur-enquêté ». Autrement dit, il existe une certaine distorsion des sites d'enquête « Jaune vif » par rapport aux sites de mobilisation tels qu'identifiés dans la base ministérielle. Ainsi ce sont d'abord des villes-centres (36%) ou des banlieues (30%) qui ont été enquêtées par questionnaire aux dépens d'espaces ruraux et de villes isolées, de communes périurbaines ou d'unités urbaines de moins de 100 000 habitants (Figure 10). Cette répartition reflète la géographie des chercheurs mobilisés pour l'enquête, les universités étant surtout situées au sein des métropoles françaises ; pour autant, l'ensemble des types d'espaces de mobilisation apparaît représenté. Cette relative « distorsion métropolitaine » de la base « Jaune vif » est contrebalancée du point de vue des effectifs enquêtés par type d'espace, ce qui importe puisqu'elle court jusqu'au printemps 2019. En effet, les répondants au questionnaire ont été plus nombreux au sein des cœurs des métropoles, ce qui fait écho aux rassemblements plus massifs de Gilets jaunes lors des manifestations centrales repérés précédemment, la passation de questionnaires au sein des communes rurales, des petites villes et pôles secondaires, quoique modérée, correspondant en fait aux plus faibles effectifs comptabilisés par les services du ministère de l'Intérieur.

Cela étant dit, le constat d'une atomisation très forte des lieux de résidence des Gilets jaunes mobilisés et enquêtés s'impose, les mobilités pour mobilisation apparaissant généralisées (Figure 9) et posant dès lors la question des *provenances des participants*.

Figure 9 : Les mobilités lieu de domicile/lieu de rassemblement des Gilets jaunes enquêtés selon les types d'action (approche cartographique)



Source : Base « Jaune vif », (Auteur).

À première vue, l'hypothèse de Gilets jaunes non seulement mobilisés en ville mais aussi *résidant* en ville semble plausible, ce qui est assez intuitif rapporté au fait qu'aujourd'hui, près de 4 Français métropolitains sur 5 sont urbains. Mais les lieux de résidence des Gilets jaunes se différencient nettement selon qu'ils se sont mobilisés sur les ronds-points ou en manifestation (Figure 10). Ceux qui se sont mobilisés sur les ronds-points proviennent sensiblement plus fréquemment de petites villes et de l'espace périurbain – et d'autant plus au vu de la répartition de la population française métropolitaine en 2016 (Cusin et al., 2016). La caractérisation des Gilets jaunes comme fraction des classes populaires à

moyennes (Collectif, 2019) trouve ici son corollaire spatio-résidentiel. Inversement, ceux qui ont manifesté résident plus souvent dans de grands pôles urbains caractérisés par un statut préfectoral, si ce n'est un rang métropolitain.

Figure 10 : Les mobilités lieu de domicile/lieu de rassemblement des Gilets jaunes enquêtés selon les types d'action (approche statistique)

Enquêtés par type de mobilisation selon leur type d'espace résidentiel au regard de la population française	pourcentages			écarts (en points)	
	manif	rdp	Fr métrop	manif	rdp
urbain	86,1	75,5	77,5	8,6	-2,0
rural	13,9	24,5	22,5	-8,6	2,0
ville-centre	45,8	38,1	31,4	14,5	6,7
banlieue	31,9	23,9	37,6	-5,6	-13,7
ville isolée	8,3	13,5	8,5	-0,2	5,0
commune appartenant à l'unité urbaine de Paris	7,4	0,2	16,6	-9,3	-16,4
commune appartenant à une unité urbaine de 200 000 à 1 999 999 habitants	42,9	23,7	24,9	18,0	-1,2
commune appartenant à une unité urbaine de 50 000 à 199 999 habitants	14,9	14,0	12,3	2,6	1,7
commune appartenant à une unité urbaine de 10 000 à 49 999 habitants	7,4	14,2	11,4	-4,0	2,8
commune appartenant à une unité urbaine de 2 000 à 9 999 habitants	13,6	23,5	12,3	1,3	11,1
commune appartenant à un grand pôle (10 000 emplois ou plus)	67,5	38,7	58,4	9,1	-19,7
périurbain - couronne grands pôles et multipolarisées grandes aires urbaines	21,3	40,4	24,6	-3,3	15,8
commune appartenant à un petit/moyen pôle (1 500 à moins de 10 000 empl.)	5,8	12,7	6,5	-0,6	6,2
espace sous influence urbaine	3,8	3,4	6,0	-2,3	-2,6
commune isolée hors influence des pôles	1,7	4,9	4,5	-2,9	0,3
capitale d'État	2,4	0,0	3,4	-1,0	-3,4
commune ayant statut préfectoral	39,2	19,9	22,3	16,9	-2,4
commune simple	58,5	80,1	74,3	-15,9	5,8
	N	720	473 64468692		

Source : Base de données « Jaune Vif », décembre 2019, base communale INSEE, 2016, base des unités urbaines et ZAU, INSEE, (Auteur).

Champ : Ensemble des N=473 Gilets jaunes rencontrés (hors valeurs manquantes pour les lieux de résidence) sur un des N=38 ronds-points enquêtés et des N=720 Gilets jaunes rencontrés sur une des N=58 manifestations enquêtées.

Lecture : Parmi les Gilets jaunes mobilisés et enquêtés sur un rond-point, 19,9% résident dans une commune ayant statut préfectoral.

Toutefois, on peut se demander dans quelle mesure ces premières statistiques résultent d'un effet de poids démographique selon lequel les pôles urbains seraient mécaniquement plus représentés. On peut ainsi penser que les Gilets jaunes enquêtés viennent de ces derniers en raison du biais d'échantillonnage évoqué plus haut et surtout parce que les quatre cinquièmes des Français habitent aujourd'hui en ville. Cette possibilité nous a conduit à traiter ce biais de structure en mettant en regard la distribution de notre échantillon et celle qui aurait été obtenue si le recrutement des Gilets jaunes s'était fait de manière aléatoire compte tenu des distributions démographiques selon les espaces géographiques concernés.

Figure 11 : Les mobilités lieu de domicile/lieu de rassemblement des Gilets jaunes enquêtés selon les types d'action (approche statistique pondérée)

Type de rassemblement \ type de lieu	Banlieue	Commune rurale	Ville isolée	Ville-centre	Total	Effectif total (hors valeurs manquantes)	Pondération
--------------------------------------	----------	----------------	--------------	--------------	-------	--	-------------

Type de rassemblement \ type de lieu		Banlieue	Commune rurale	Ville isolée	Ville-centre	Total	Effectif total (hors valeurs manquantes)	Pondération
Rond-point et manifestation confondus	Ensemble de la population métropolitaine	37%	23%	9%	32%	100%	64468692	Commune*nombre d'habitants
	Ensemble des communes métropolitaines	13%	80%	3%	4%	100%	34841	Aucune
	Base ministère novembre à mars	24%	16%	12%	47%	100%	7078	Aucune
	Base ministère 17 novembre	26%	21%	13%	40%	100%	1768	Aucune
	Base blocage17novembre.com	21%	13%	17%	50%	101%	788	Aucune
Rond-point (Jaune Vif)	Absolu - lieux de mobilisation enquêtés par jaune vif	36%	18%	15%	30%	100%	33	Aucune
	Individus - Lieu de mobilisation	30%	5%	10%	55%	100%	548	Aucune
	Individus - Lieu de résidence	24%	25%	14%	38%	100%	548	Aucune
	Individus - lieu de résidence - pondéré	4%	1%	2%	94%	100%	22363001	Taille de la commune de résidence des personnes interrogées selon leur répartition observée
	Tous types de lieux touchés par au moins un participant	48%	11%	8%	33%	100%	191	Aucune
	Tous types de lieux touchés par au moins un participant	47%	4%	5%	44%	100%	2323888	Taille de la commune de résidence
Type de rassemblement \ type de lieu		Banlieue	Commune rurale	Ville isolée	Ville-centre	Total	Effectif total (hors valeurs manquantes*)	Pondération
Manifestation (Jaune vif)	Absolu - lieux de mobilisation enquêtés par jaune vif	6%	0%	6%	88%	100%	16	Aucune
	Individus - Lieu de mobilisation	1%	0%	0%	99%	100%	793	Aucune
	Individus - Lieu de résidence	32%	14%	8%	46%	100%	720	Aucune

Type de rassemblement \ type de lieu		Banlieue	Commune rurale	Ville isolée	Ville-centre	Total	Effectif total (hors valeurs manquantes)	Pondération
	Individus - lieu de résidence - pondéré	5%	0%	0%	95%	100%	123926476	Taille de la commune de résidence des personnes interrogées selon leur répartition observée
	Tous types de lieux touchés par au moins un participant	2%	0%	1%	97%	100%	295	Aucune
	Tous types de lieux touchés par au moins un participant	0%	0%	0%	100%	100%	18448548	Taille de la commune de résidence

Source : Base de données « Jaune Vif », décembre 2019, base des unités urbaine et ZAU, RP 2016 INSEE, (Auteurs).

Champ : Ensemble des N=472 Gilets jaunes rencontrés (hors valeurs manquantes pour les lieux de résidence) sur un des N=38 ronds-points enquêtés et des N=793 Gilets jaunes rencontrés sur une des N=58 manifestations enquêtées.

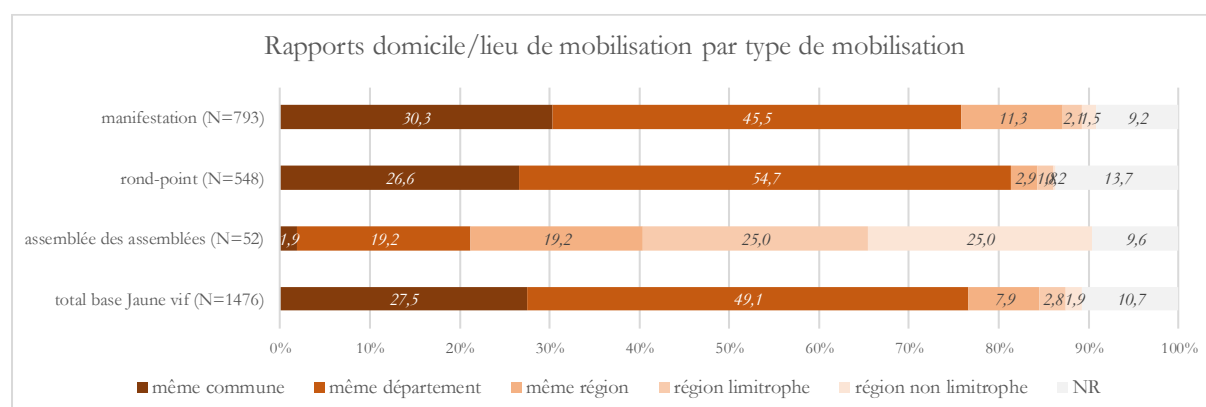
Lecture : Parmi les Gilets jaunes de rond-point, 55% ont été enquêtés sur un rond-point localisé au sein d'une commune ville-centre, mais 33% habitent dans une commune pouvant être qualifiée de la même manière. Parmi les Gilets jaunes de manifestation, 99% ont été rencontrés sur une manifestation ayant lieu dans une commune ville-centre, mais 46% habitent dans une commune pouvant être qualifiée de la même manière.

La Figure 11 montre que, si les lieux de mobilisation sont largement urbains, il n'en est pas de même pour les lieux de résidence : ceux-ci sont beaucoup plus ruraux, *a fortiori* lorsqu'on tient compte des lieux enquêtés par le collectif Jaune Vif. Pour le cas des ronds-points, quand on pondère effectivement chaque individu de l'échantillon Jaune vif par le poids démographique de sa commune de résidence, ce qui correspondrait à un tirage aléatoire parmi les communes dont on sait qu'au moins un habitant était présent sur le rond-point, les villes-centres devraient compter pour 94% de notre échantillon. Or elles ne comptent que pour 38% des présents, ce qui prouve que les participants venant d'en dehors des villes-centres sont en fait très largement surreprésentés par rapport à leur poids démographique structurel. Beaucoup – en tous cas plus que ce qu'on obtiendrait de manière aléatoire – de Gilets jaunes rencontrés sur des ronds-points situés dans une ville-centre *n'y habitent pas* : si on a constaté leur venue notable depuis les petites villes et les communes périurbaines (Figure 10), on constate aussi ici leur « sur-provenance » depuis les communes rurales. Les manifestations donnent lieu à un résultat qui va dans le même sens, quoiqu'à un moindre degré : si la proportion observée de 46% de provenances depuis une ville-centre est bien supérieure à celle caractérisant les ronds-points, elle n'atteint pas les 95% pondérés selon le poids

démographique de ce type d'espace. Ainsi, les rassemblements de Gilets jaunes sont *à la fois urbains et polarisants*, les participants ne résidant pas dans les villes-centres y étant surreprésentés. Ces polarisations renvoient cependant à des espaces de vie de très proches à très éloignés selon qu'il s'agisse des ronds-points ou de manifestations.

En effet, environ un Gilet jaune sur trois se serait mobilisé dans sa commune de résidence et deux sur cinq à moins de 5 km de son domicile (Figure 12 et Figure 13), ceci faisant écho à l'hypothèse d'une relocalisation croissante du politique dont ce mouvement serait symptomatique (Jeanpierre, 2019). Pour autant, sur les ronds-points, cette « politisation du proche » (Dechézelles & Olive, 2019) apparaît plus prononcée qu'au sein des manifestations et surtout que de l'Assemblée des assemblées (Ada) de Commercy, avec près de 90% de Gilets jaunes résidant à moins de 20 km d'où ils se sont mobilisés, contre 70% en manifestation. Au vu des moyennes, minima et maxima, les Gilets jaunes enquêtés sur les ronds-points habitent en moyenne à seulement 11 km et au maximum à 420 km, contre 30 et 820 km en manifestation²⁷ et 240 et 740 pour Commercy (cf. Annexes, Figure 19). Se confirme l'hypothèse d'une polarisation croissante du mouvement à mesure que celui-ci se ritualise et se centralise à la faveur du démantèlement des ronds-points sous la forme de manifestations hebdomadaires en centre-ville. Cela étant, la proportion de Gilets jaunes « locaux » parmi les manifestants reste élevée, ce qui va dans le sens d'un renouvellement sans doute avant tout *urbain* des participants, qui rejoignent alors des « Gilets jaunes des ronds-points » non-désengagés venant eux de plus en plus loin.

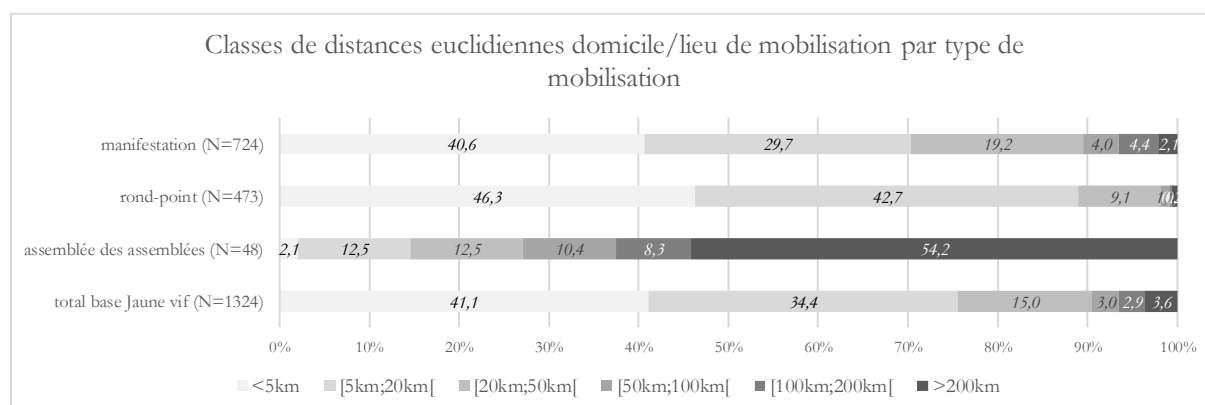
Figure 12 : Rapports entre lieux de résidence et de mobilisation pour l'ensemble de la base, les ronds-points, manifestations et assemblée des assemblées



Source : base de données « Jaune vif », (Auteur).

²⁷ Et ce, alors même que ces ronds-points sont situés pour bonne part au sein de zones beaucoup moins denses (cf. supra), ce qui aurait dû « toutes choses égales par ailleurs » se traduire par des provenances beaucoup plus distantes, et potentiellement supérieures à celles qui concernent les manifestations centrales.

Figure 13 : Classes de distance entre lieux de résidence et de mobilisation pour l'ensemble de la base, les ronds-points, manifestations, et assemblée des assemblées



Source : base de données « Jaune vif », (Auteur).

Ce changement dans la dimension spatiale et scalaire du mouvement n'est effectivement pas à déconnecter de *l'évolution des profils des participants au fur et à mesure du mouvement* (Collectif, 2019). Ainsi, les primo-mobilisés du début du mouvement rejetant en majorité les organisations politiques conventionnelles (Dormagen & Pion, 2018 ; Challier, 2019 ; Collectif, 2019), plus souvent périurbains, ruraux ou habitants de petites villes notamment isolées²⁸ (Figure 14), auraient en partie cédé la place à des militants habitant plus fréquemment les villes-centres des agglomérations moyennes et des métropoles, socialisés voire rompus aux mouvements sociaux et œuvrant à la construction scalaire du mouvement. Se lirait donc ici la dimension spatiale (à la fois résidentielle et stratégique) des ressources et du capital militants au sein du mouvement des Gilets jaunes et de son évolution vers la gauche du spectre politique (Froio et al., 2020).

Une question reste cependant en suspens : ce changement dans le répertoire d'action utilisé est-il à imputer à l'évolution du profil des participants, ou inversement, cette dernière a-t-elle été catalysée par l'usage croissant des manifestations ? Celles-ci sont à la fois plus centrales (et donc distantes des ronds-points et lieux de résidence périphériques), caractérisées par un degré de conflictualité souvent supérieur (affrontements et répression policière assez systématiques vs. filtrages des flux relativement tolérés au début au moins), traduisent des modes d'organisation beaucoup plus structurés (organisations militantes²⁹ vs. réseaux sociaux) et impliquent des fractions sans doute plus proches des mouvements contestataires

²⁸ Même si le terme « choisi » apparaît très problématique à l'aune des enseignements de la géographie sociale, cette hypothèse fait écho à celle que formulent Yann Algan et ses collègues : « Le mouvement des Gilets jaunes émanerait ainsi, non pas des quartiers pauvres ou périphériques, mais plutôt d'une classe moyenne inférieure qui avait choisi d'habiter à l'écart des grandes métropoles mais se trouve confrontée à la désertification croissante de son environnement ». (Algan & al., 2020)

²⁹ À défaut d'y adhérer, le fait de déclarer qu'une organisation syndicale ait sa place dans le mouvement des Gilets jaunes semble se normaliser au fur et à mesure du mouvement, soit en même temps qu'arrivent des militants plus urbains et que les Gilets jaunes des ronds-points non désengagés ont eu potentiellement l'occasion de se socialiser avec eux : « si 69% des personnes interrogées avant le 8 décembre considèrent que les syndicats n'ont pas leur place, ça n'est plus le cas que de 47% des enquêtés après le 1er janvier » (Collectif, 2019).

traditionnels (militants socialisés aux rapports de force internes vs. primo-mobilisés³⁰ pratiquant la relative « mise en sourdine » des divergences politiques).

Figure 14 : Types de lieux de résidence des Gilets jaunes enquêtés selon leur mois de mobilisation

Tableau synthétique des individus enquêtés selon leur mois de mobilisation et type d'espace résidentiel	effectifs					pourcentages				
	nov-18	déc-18	janv-19	févr-19	mars-19	nov-18	déc-18	janv-19	févr-19	mars-19
urbain	77	605	118	101	103	82,8	83,7	85,5	88,6	90,4
rural	16	118	20	13	11	17,2	16,3	14,5	11,4	9,6
ville-centre	33	305	70	62	53	35,5	42,2	50,7	54,4	46,5
banlieue	29	222	38	25	41	31,2	30,7	27,5	21,9	36,0
ville isolée	15	78	10	14	9	16,1	10,8	7,2	12,3	7,9
commune appartenant à l'unité urbaine de Paris	0	34	14	3	5	0,0	4,7	10,1	2,6	4,4
commune appartenant à une unité urbaine de 200 000 à 1 999 999 habitants	11	292	39	47	46	11,8	40,4	28,3	41,2	40,4
commune appartenant à une unité urbaine de 50 000 à 199 999 habitants	38	75	29	14	23	40,9	10,4	21,0	12,3	20,2
commune appartenant à une unité urbaine de 10 000 à 49 999 habitants	8	81	10	11	15	8,6	11,2	7,2	9,6	13,2
commune appartenant à une unité urbaine de 2 000 à 9 999 habitants	20	123	26	26	14	21,5	17,0	18,8	22,8	12,3
commune appartenant à un grand pôle (10 000 emplois ou plus)	52	409	83	68	80	55,9	56,6	60,1	59,6	70,2
périurbain - couronne grands pôles et multipolarisées grandes aires urbaines	35	182	35	26	24	37,6	25,2	25,4	22,8	21,1
commune appartenant à un petit/moyen pôle (1 500 à moins de 10 000 empl.)	3	77	12	12	5	3,2	10,7	8,7	10,5	4,4
espace sous influence urbaine	1	29	4	5	3	1,1	4,0	2,9	4,4	2,6
commune isolée hors influence des pôles	2	26	4	3	2	2,2	3,6	2,9	2,6	1,8
capitale d'Etat		8	4	3	2	0,0	1,1	2,9	2,6	1,8
commune ayant statut préfectoral	26	228	56	41	36	28,0	31,5	40,6	36,0	31,6
commune simple	67	487	78	70	76	72,0	67,4	56,5	61,4	66,7
	N	93	723	138	114	114				

Source : base de données « Jaune vif », bases ZAU et des unités urbaines (INSEE), (Auteur).

Ainsi la question de la proximité n'épuise pas la complexité des logiques de venue à l'échelle individuelle, et encore moins celle de la construction collective pour tenter de s'approprier tel ou tel type d'espace constitué en tant qu'*enjeu*. Encore assez peu documentés selon nous, il ressort d'autres motifs individuels pouvant expliquer les choix des lieux de mobilisation et modes d'action afférents, motifs que l'on se contentera ici d'énumérer comme des pistes à étayer et éprouver à large échelle³¹. Différentes enquêtes monographiques relèvent ainsi que plusieurs Gilets jaunes ne vont pas au rond-point le plus proche de chez eux, mais pour différents motifs. D'abord, l'observation montre un pic d'affluence sur les ronds-points de 17h à 19h, en lien avec la sortie du lieu de travail et le fait de venir avec des collègues³². La base Jaune vif permet d'ailleurs d'estimer que près de la moitié des Gilets jaunes ne viennent pas seuls aux ronds-points, ce taux montant aux trois-quarts pour les manifestations. L'hypothèse de participants venant sur les ronds-points pour y retrouver d'autres participants avec lesquels ils se sont socialisés, constatée dans le cas ornaï, est

³⁰ 46% des Gilets jaunes mobilisés sur les ronds-points et enquêtés *in situ* par le collectif « Jaune vif » se sont déclarés primo-mobilisés, ils n'étaient plus que 29% en manifestation, ces proportions trouvant leur corolaire dans le temps : un participant interrogé avant le 8 décembre sur deux est primo-mobilisé, tandis qu'entre le 8 décembre et le 31 décembre, près de deux sur trois ont déjà participé à un mouvement et même trois sur quatre à partir de début janvier (Collectif, 2019).

³¹ Différentes collaborations ont été engagées en ce sens à l'échelle du collectif « Jaune vif » et plus spécifiquement dans le cadre de projets ANR et RNMSH.

³² Tandis que le reste du temps, en journée et en semaine notamment, les retraités voire les chômeurs, dont la disponibilité biographique est supérieure à celle des actifs, sont en proportion plus présents (Collectif, 2019).

mériterait dès lors d'être approfondie. Avec la forte proportion de Gilets jaunes se mobilisant sur le rond-point le plus proche de leur lieu de travail (cf. Annexes, Figure 20) comme de résidence (cf. supra), ceci entérine l'idée d'une forte identification des participants à leurs espaces de vie, y compris dans le cadre de la lutte et peut-être dans l'optique de précisément *défendre ce que ces espaces du proche représentent*. Pendant négatif de cet ancrage local, d'autres ne veulent simplement pas « se griller » (sic) en se mobilisant près de chez eux : c'est ici la recherche de l'anonymat voire le souci de se préserver d'une « sale réputation » (Coquard, 2019) qui semble primer, quand certains, curieux d'apprendre (de) ce qu'il se passait sur d'autres ronds-points, se sont encore déplacés ponctuellement pour « observer » et simplement « voir comment ça se passe ».

Conclusion

Les Gilets jaunes auront défrayé l'actualité et dérouté les gouvernants, que ce soit du point de vue de l'importance du nombre de protagonistes ou de l'appropriation atomisée partout en France, dès l'acte initial du 17 novembre 2018, de prétendus « non-lieux » pourtant bien stratégiques car constituant en marge des espaces urbains l'infrastructure routière nécessaire aux flux économiques. Occupés « pour eux-mêmes » et dès lors constitués en tant qu'*enjeux*, ronds-points, bretelles, 2x2 voies et péages ont été tantôt filtrés, bloqués, ralentis ou ouverts, entraînant leur cortège de perturbations (travailleurs et marchandises ne parvenant pas à leur lieux de travail et de consommation) et signant le *moyen* d'un changement social³³. En ce sens, ce ciblage, bien stratégique, de l'infrastructure routière, a aussi des ressorts plus symboliques, déclinant en actes les ressorts initiaux de l'engagement (TICPE, 80 km/h, contrôle technique, pouvoir d'achat) et faisant écho aux styles de vie marqués par l'impératif mobilitaire. Chauffeurs, artisans, travailleuses du *care* et autres navetteurs, mais aussi personnes handicapées constituent alors en effet l'essentiel des participants (Collectif, 2019), soit essentiellement des périurbains, ruraux et habitants des petites villes (cf. supra).

Cadre structurant, l'espace l'a donc d'abord été pour ce mouvement des Gilets jaunes du point de vue des motifs de l'engagement³⁴ comme de la géographie des enjeux à s'approprier, les modes d'actions utilisés innovant sans doute moins qu'empruntant au

³³ Certes difficilement isolables des manifestations notamment parisiennes de début décembre, extrêmement suivies et médiatisées, force est de constater les concessions octroyées par l'exécutif suite aux trois premiers actes, et satisfaisant en partie plusieurs revendications qu'ils avaient portées : abandon de la hausse de la TICPE, augmentation du SMIC, retour à la défiscalisation des heures supplémentaires, suppression de la hausse de la CSG pour les retraites de moins de 2 000€ mensuels et défiscalisation de la prime de fin d'année.

³⁴ Au-delà de leur condition mobilitaire, notons que ces Gilets jaunes mobilisés sur les ronds-points, notamment périurbains, ruraux et habitants des petites villes, sont également mobilisés contre la raréfaction des services publics (Collectif, 2019 ; Boyer et al., 2020), si ce n'est de l'emploi (cf. travaux cités en introduction) au sein de leurs espaces de vie.

répertoire d'action existant (i.e. Bonnes rouges, cf. supra). Pour autant, ces ciblage résolument économiques se sont, à la faveur d'une érosion rapide et d'un certain *turnover* des participants, progressivement tournés vers les lieux du pouvoir constitué, institués comme *enjeux* cette fois politiques par la force des choses, et toujours urbains. Au fur et à mesure des actes, le degré de conflictualité a augmenté : les centres-villes des préfectures et de la Capitale ont fait l'objet de rassemblements hebdomadaires ritualisés, massifs, itinérants, souvent violents, sur le mode de la manifestation³⁵. Se lit ici spatialement la croissante préoccupation politique au sein du mouvement à compter de décembre 2018 (Référendum d'Initiative Citoyenne, proportionnelle, VI^e République, tirage au sort, etc.³⁶), catalysée par l'engagement de militants urbains plus expérimentés, mais aussi par la socialisation politique³⁷ des primo-mobilisés non-désengagés (Collectif, 2019), malgré la violence et la distance croissantes qui pouvaient les en dissuader.

Au vu de ces différents éléments, il apparaît, à la suite de nombreux travaux (Tilly, 2000 ; Sewell, 2001 ; Martin & Miller, 2003 ; Ripoll, 2005 ; Combes et al., 2016 ; Pailloux & Ripoll, 2019), que la dimension spatiale des mouvements sociaux constitue un analyseur pertinent pour éclairer leur émergence, leur déploiement et leur efficacité, d'autant à l'aide d'une pluralité mise en dialogue de sources, méthodes et échelles d'analyse. Saisie par la monographie de terrain d'une part, les bases de données spatialisées couvrant l'ensemble du territoire métropolitain de l'autre, cette première analyse de la dimension spatiale des Gilets jaunes nous semble pour autant devoir être poursuivie et affinée. D'une part, il nous paraît indispensable de réaliser ce que plusieurs chercheurs ont initié pour éclairer les logiques territoriales de l'engagement chez les Gilets jaunes (Boyer *et al.*, 2020 ; Algan *et al.*, 2020) en explorant les différents attributs économiques, socio-résidentiels et électoraux et non seulement morphologiques, démographiques et administratifs des espaces de vie des participants – non de mobilisation donc. D'autre part et sur un mode qualitatif, la comparaison avec d'autres enquêtes monographiques mais aussi d'autres types de matériaux – PQR et traces numériques notamment –, de même qu'une campagne d'entretiens compréhensifs empruntant à différentes configurations resteraient à mener. Ceci permettrait de typifier les rapports différenciés des Gilets jaunes à leurs espaces de vie et leurs inégales ressources

³⁵ Si l'on peut voir ici de prime abord le retour à un répertoire d'action contestataire institué, le fait que l'essentiel des trajets n'aient pas été déposés au préalable en préfecture comme la Loi l'exige, de même que la tournure parfois moins classiquement revendicative que délibérément conflictuelle, amène à nuancer cette lecture.

³⁶ Pour le coup et dans ce champ politique, force est de constater l'absence de concessions faites par l'exécutif (le Grand débat ?), si ce n'est au contraire l'extrême fermeté alors de mise, avec une répression policière et judiciaire sans précédent.

³⁷ Socialisation dont une des conditions est la coprésence au sein d'un même espace (Ripoll, 2008 ; Dechézelles & Olive, 2017), et qui a sans doute été catalysée d'autant par la répression policière communément vécue.

spatiales, mais également les multiples modes d'appropriation de l'espace et conséquences biographiques de ceux-ci, pour continuer de rendre compte, en appui des approches quantitatives, de ce que ce mouvement nous dit des divisions sociales de l'espace national.

Bibliographie

Articles et ouvrages scientifiques

- ALONZO E., 2005, *Du rond-point au giratoire*, Éd. Parenthèses Éd. du CERTU, 162 p.
- AUGÉ M., 1992, *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, coll. « La Librairie du XXe siècle », 149 p
- AUYERO J., 2005 « L'espace des luttes. Topographie des mobilisations collectives », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°160, pp. 122-132.
- BACIOCCHI S., BEAUGUITTE L., BLAVIER P., LAMBERT N., 2019, « Documenting the Diffusion of the 2016 French Nuit Debout », *Research Data Journal*, 4:1-10.
- BERNARD DE RAYMOND A. & BORDIEC S., « Tenir : les Gilets jaunes, mouvement d'occupation de places publiques », *Métropolitiques*, 14/10/2019.
- BONNY Y., OLLITRAULT S., KEERLE R., LE CARO Y. (dir.), 2012, *Espaces de vie, espaces enjeux. Entre investissements ordinaires et mobilisations politiques*, Rennes, PUR, 407 p.
- BOYER P. C., DELEMOTTE T., GAUTHIER G., ROLLET V., SCHMUTZ B., 2020, « Les déterminants de la mobilisation des Gilets jaunes », *Revue économique*, vol. vol. 71, no. 1, pp. 109-138.
- CHALLIER R., « Rencontres aux ronds-points. La mobilisation des gilets jaunes dans un bourg rural de Lorraine », *La vie des idées*, 19/02/19.
- COLLECTIF D'ENQUÊTE, 2019, « Enquêter *in situ* par questionnaire sur une mobilisation en cours : Une étude sur les Gilets jaunes », *Revue française de science politique*, 69 (5-6), pp. 869-892.
- COMBES H., GARIBAY D., GOIRAND C. (dir.), 2016, *Les lieux de la colère. Occuper l'espace pour contester, de Madrid à Sanaa*, Paris, Karthala, 410 p.
- COQUARD B., 2019, *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, La Découverte, Paris, 211 p.
- CUSIN F., LEFEBVRE H. et SIGAUD T., 2016, « La question périurbaine. Enquête sur la croissance et la diversité des espaces périphériques », *Revue française de sociologie*, vol. 57, n°4, pp. 641-679.
- DAVOINE E., FIZE É., MALGOUYRES C., « Les déterminants locaux du mécontentement : analyse statistique au niveau communal », *Focus CAE*, n°039-2020, janvier 2020, 39 p.
- DECHÉZELLES S. & OLIVE M., 2016, « Introduction. Lieux familiers, lieux disputés. Dynamiques des mobilisations localisées », *Noroi*, n°238-239, pp. 7-21.
- DECHÉZELLES S. & OLIVE M., 2017, « Les mouvements d'occupation : agir, protester, critiquer », *Politix*, Vol. 117, n°1, pp. 7-34.
- DECHÉZELLES S. & OLIVE M. (dir.), *Politisation du proche. Les lieux familiers comme espaces de mobilisation*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Res Publica, 2019, 270 p.
- DELPIROU A., « La couleur des gilets jaunes », *La vie des idées*, 23/11/18.
- DEVAUX J-B. et al., « La banlieue jaune. Enquête sur les recompositions d'un mouvement », *La Vie des Idées*, 30/04/19.
- FARGE A. & REVEL J., 1988, *Logiques de la foule. L'affaire des enlèvements d'enfants Paris 1750*, Hachette, Paris.

FOURQUET J., 2019, « L'archipélisation de la société française », *Commentaire*, 2019/2 (N°166), pp. 439-441.

FOURQUET J., 2020, « La crise des Gilets jaunes : *Somewhere* contre *Anywhere* », *Constructif*, 2020/1 (N° 55), pp. 11-14.

GUILLUY C., 2014, *La France périphérique : comment on a sacrifié les classes populaires*, Flammarion, Paris, 184 p.

HARVEY D., 2004, « L'urbanisation du capital », *Actuel Marx*, vol. 35, n°1, pp. 41-70

HMED C., « Espace géographique et mouvements sociaux », FILLIEULE O. (éd.), 2009, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po, pp. 220-227.

JEANPIERRE L., 2019, *In Girum. Les leçons politiques des ronds-points*, Paris, La Découverte.

LAFERTÉ G., 2014, « Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés », *Sociologie*, 2014/4 (Vol. 5), pp. 423-439.

LAGRANGE H., 2008, « Émeutes, ségrégation urbaine et aliénation politique », *Revue française de science politique*, 2008/3 (Vol. 58), pp. 377-401.

LEFEBVRE R., 2019, « Les Gilets jaunes et les exigences de la représentation politique », *La Vie des Idées*, 10/09/19.

MARTIN D. & MILLER B., 2003, « Space And Contentious Politics », *Mobilization, An International Quarterly*, 8(2), juin 2003, pp. 143-156.

PAILLOUX A-L., 2019, « Approche critique et dimensionnelle du concept d'échelle. Essai de définition de la construction scalaire des politiques contestataires », communication au colloque international « Approches critiques de la dimension spatiale des rapports sociaux. Débats transdisciplinaires et transnationaux », organisé par l'UMR 6590 ESO et le groupe transversal JEDI, Caen, 26-28 juin 2019.

PAILLOUX A-L. & RIPOLL F., 2019 « Géographie(s) des mobilisations », *Carnets de géographes* [En ligne], <https://journals.openedition.org/cdg/5142>, 12 | 2019, mis en ligne le 31 décembre 2019.

PÉRON M., « Bien-être subjectif et conditions de vie locales », *Focus CAE*, n°040-2019, décembre 2019, 12 p.

RIPOLL F., 2005a, *La dimension spatiale des mouvements sociaux. Essais sur la géographie et l'action collective dans la France contemporaine à partir des mouvements de « chômeurs » et « altermondialistes »*, Thèse de doctorat en géographie sociale, Caen, Université de Caen Basse-Normandie, sous la direction d'Hérin, 741 p.

RIPOLL F., 2005b, « S'approprier l'espace... ou contester son appropriation ? », *Noroi*, « L'appropriation de l'espace : sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir », n°195, pp. 29-42.

RIPOLL F., 2008, « Espaces et stratégies de résistance : répertoires d'action collective dans la France contemporaine », *Espaces et sociétés*, 3/2008, n°134, pp. 83-97.

RIPOLL F. & TISSOT S., 2010, « La dimension spatiale des ressources sociales », *Regards sociologiques*, n°40, pp. 5-7.

RIPOLL F. & VESCHAMBRE V., 2005a, « Introduction », *Noroi*, « L'appropriation de l'espace : sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir », n°195, pp. 7-15.

RIPOLL F. & VESCHAMBRE V., 2005b, « Du territoire à l'appropriation de l'espace : vers une articulation de l'idéal et du matériel dans l'analyse des rapports sociaux », in Groupe Dupont, Géopoint 2002, *L'idéal et le matériel en géographie*, Université d'Avignon, pp. 195-199.

SEWELL W. H., 2001, « Space in Contentious politics », in AMINZADE R. R., GOLDSTONE J. A., MCADAM D., PERRY E. J., SEWELL W. H., TARROW S., TILLY C., *Silence and Voice in the Study of Contentious Politics*, Cambridge University Press, pp 51-88.

TILLY C., 2000, « Spaces of Contention », *Mobilization, An International Quarterly*, 5(2), pp. 135-159.

VESCHAMBRE V., 2006, « Penser l'espace comme dimension de la société. Pour une géographie sociale de plain-pied avec les sciences sociales », pp. 211-229, in SÉCHET R. & VESCHAMBRE V., *Penser et faire la géographie sociale. Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 397 p.
WEIZMAN E., 2015, *The roundabout Revolutions*, Berlin, Sternberg Press

Rapports, articles de presse, tribunes, blogs

ALGAN Y., BEASLEY E., COHEN D., FOUCAULT M., PÉRON M., « Qui sont les gilets jaunes et leurs soutiens ? », Note de l'observatoire du bien-être, n°2019-03, 14 février 2019.

ALGAN Y., MALGOUYRES C., SENIK C., « Territoires, bien-être et politiques publiques », Les Notes du Conseil d'analyse économique, n° 55, Janvier 2020.

GENEVOIS S., Cartographie(s) numérique(s), « Comment interpréter la carte des gilets jaunes ? », Avril 2018, [En ligne] <http://cartonumerique.blogspot.com/2018/11/carte-gilets-jaunes.html>.

COQUARD B., « Qui sont et que veulent les « gilets jaunes » ? Entretien avec Benoît Coquard », *Contretemps*, 23/11/2018.

DORMAGEN J-Y. & PION G., « Le mouvement des "gilets jaunes" n'est pas un rassemblement aux revendications hétéroclites », *Le Monde*, 28 décembre 2018.

FOURQUET J. & MANTERNACH S., 2018, Les « Gilets jaunes » : révélateur fluorescent des fractures françaises, Paris, Fond. Jean-Jaurès.

FROIO C., RAMACIOTTI MORALES P., COINTET P., FARUK METIN O., 2020, «It's not radical right populism! The Yellow Vests in France», Center for Research on Extremism, <https://www.sv.uio.no/c-rex/english/news-and-events/right-now/2020/its-not-radical-right-populism.html>

LE BRAS H. (interview RICHÉ P.), « La carte des "gilets jaunes" n'est pas celle que vous croyez », *L'Obs.*, 21/11/2018.

Annexes

Figure 15 : Caractérisation des lieux de mobilisation par types d'espaces (approche par coefficients de corrélation de Pearson)

Tableau synthétique des mobilisations au regard des types d'espaces (approche par coefficients de corrélation de Pearson)

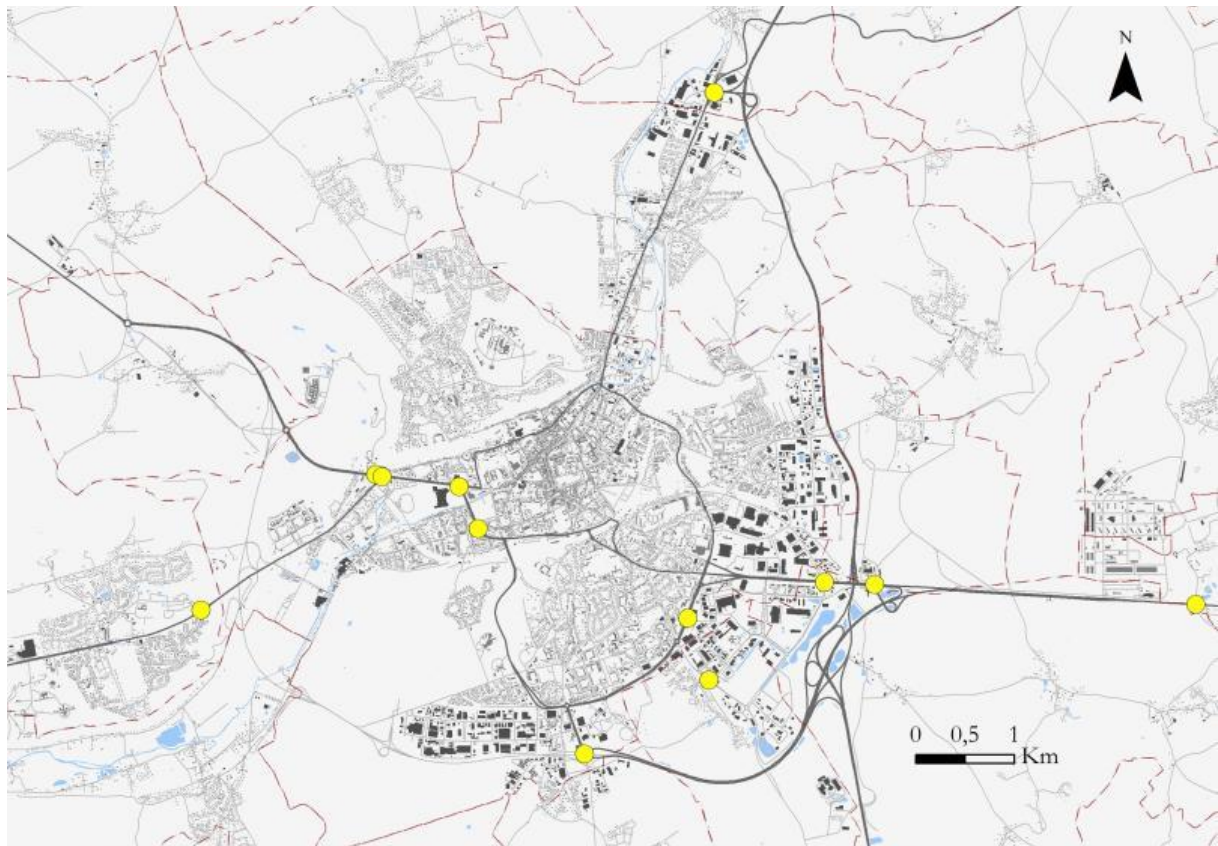
	par commune			par actions			par individus	
	Blocage 17 novembre [0 ; 1]	Ministère week-end 17 novembre 2018 [0 ; 1]	Ministère novembre 2018 à mars 2019 [0 ; 1]	Blocage 17 novembre [0 ; 3]	Ministère week-end 17 novembre 2018 [0 ; 17]	Ministère novembre 2018 à mars 2019 [0 ; 85]	Ministère week-end 17 novembre 2018 [0 ; 3610]	Ministère novembre 2018 à mars 2019 [0 ; 66996]
urbain	0,242	0,227	0,350	0,237	0,194	0,230	0,076	0,055
rural	-0,242	-0,227	-0,350	-0,237	-0,194	-0,230	-0,076	-0,055
ville-centre	0,328	0,212	0,280	0,330	0,242	0,318	0,123	0,116
banlieue	0,035	0,094	0,165	0,032	0,049	0,049	0,012*	-0,003**
ville isolée	0,117	0,100	0,171	0,112	0,077	0,076	0,011*	0,00**
commune appartenant à l'unité urbaine de Paris	0,024	-0,009*	0,004**	0,025	-0,004**	0,012*	0,010*	0,029
commune appartenant à une unité urbaine de 200 000 à 1 999 999 habitants	0,085	0,081	0,124	0,091	0,062	0,091	0,041	0,062
commune appartenant à une unité urbaine de 50 000 à 199 999 habitants	0,114	0,089	0,167	0,111	0,089	0,164	0,061	0,037
commune appartenant à une unité urbaine de 10 000 à 49 999 habitants	0,173	0,157	0,202	0,168	0,159	0,148	0,043	0,011*
commune appartenant à une unité urbaine de 2 000 à 9 999 habitants	0,088	0,108	0,175	0,082	0,070	0,062	0,011*	-0,003**
commune appartenant à un grand pôle (10 000 emplois ou plus)	0,190	0,156	0,248	0,191	0,151	0,217	0,087	0,078
périurbain - couronne grands pôles et multipolarisées grandes aires urbaines	-0,075	-0,062	-0,078	-0,074	-0,061	-0,075	-0,027	-0,023
commune appartenant à un petit/moyen pôle (1 500 à moins de 10 000 empl.)	0,166	0,162	0,216	0,157	0,143	0,129	0,026	0,005**
espace sous influence urbaine	-0,064	-0,058	-0,095	-0,063	-0,052	-0,064	-0,022	-0,015*
commune isolée hors influence des pôles	-0,054	-0,050	-0,083	-0,053	-0,046	-0,055	-0,019	-0,014*
capitale d'État	0,036	0,030	0,019	0,102	0,126	0,327	0,207	0,615
commune ayant statut préfectoral	0,480	0,228	0,279	0,492	0,336	0,502	0,191	0,204
commune simple	-0,481	-0,229	-0,280	-0,497	-0,343	-0,520	-0,202	-0,238

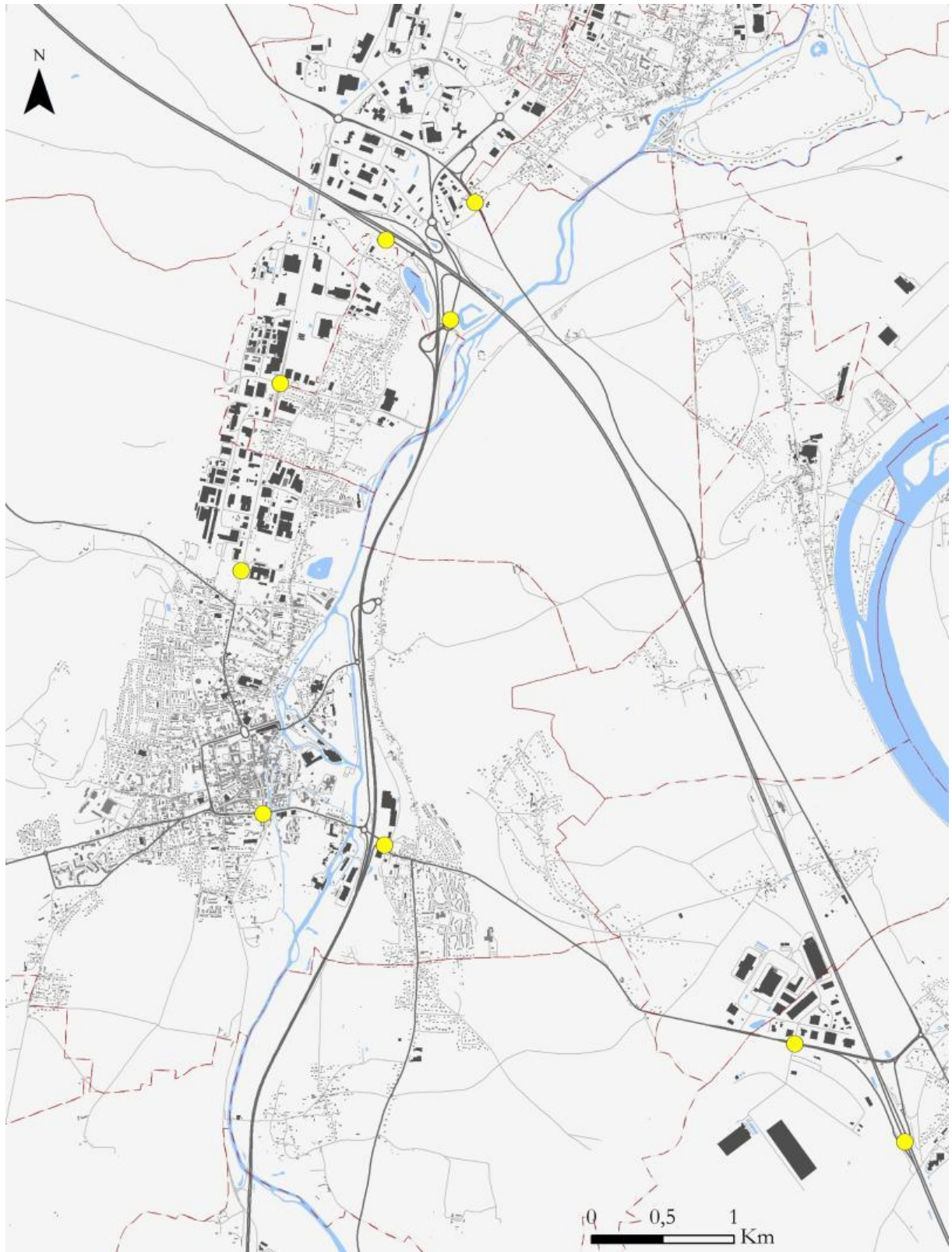
Sources : Base communale INSEE 2016, base ministère de l'Intérieur, base blocage17novembre.com, (Auteur).

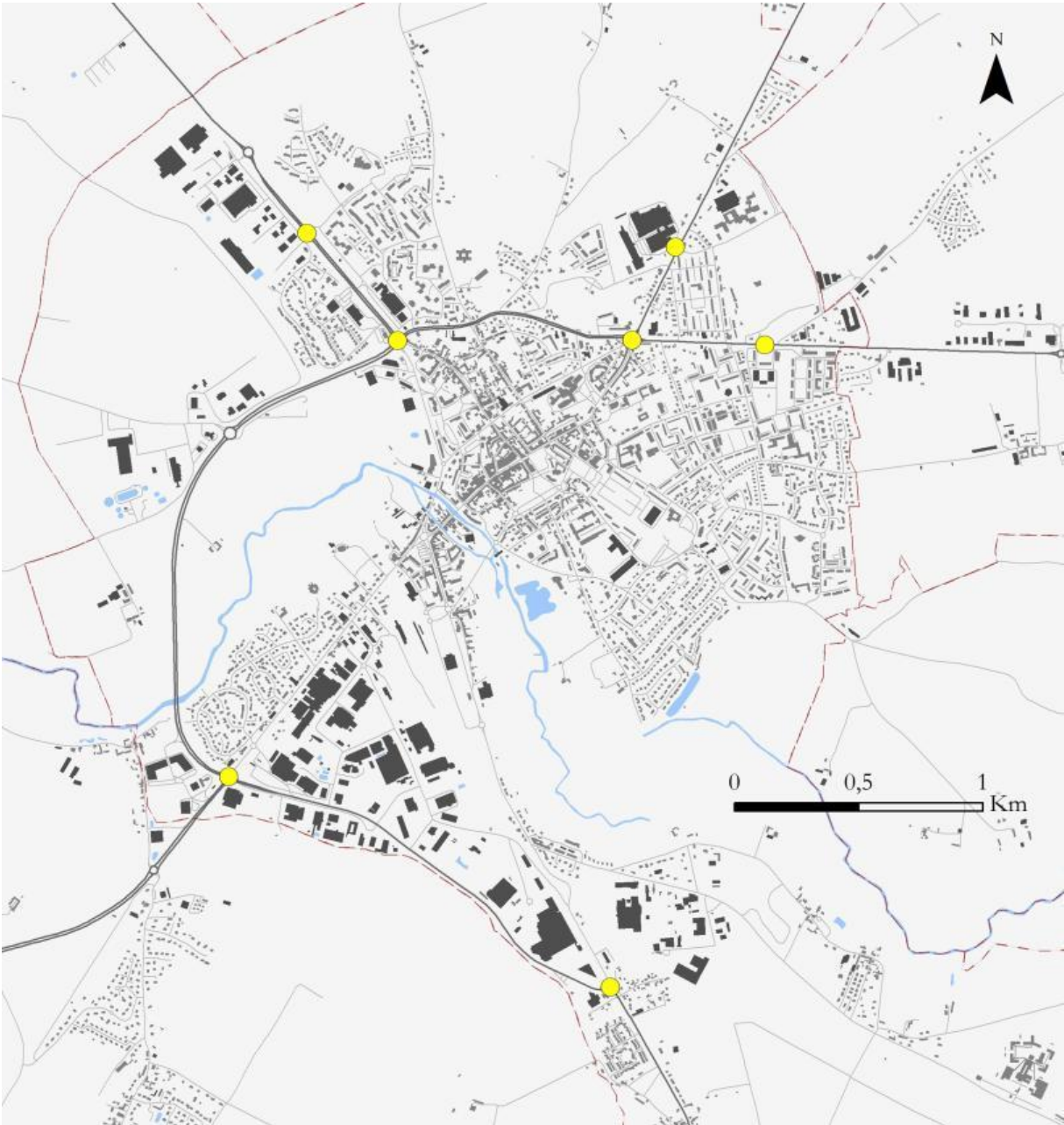
Notes de lecture : à la manière de ce qu'a pu réaliser Hugues Lagrange dans son analyse de la spatialité du mouvement dit des banlieues en 2005 (Lagrange, 2008), et dans la lignée de travaux ultérieurs explicitant ce type de méthode (Péron, 2019 ; Davoine et al., 2020), les 34 841 communes françaises métropolitaines en 2019 ont été codées, sur la base d'une jointure spatiale sous SIG, de la manière suivante. Pour les résultats contenus dans la colonne « par commune » du tableau, « 0 » pour les communes n'ayant pas connu d'intention de mobilisation GJ ou de mobilisation GJ alors qu'elles ont fait l'objet d'un relevé par les forces de l'ordre (FDO) et « 1 » autrement ; pour la colonne « par actions », « n » pour les communes ayant connu n intentions de mobilisations GJ ou n mobilisations GJ dans le cas d'un relevé par les FDO et « 0 » autrement ; pour la colonne « par individus », « n » pour les communes ayant connu le rassemblement de n GJ mobilisés selon le relevé effectué par les FDO et « 0 » autrement. Sur ces bases, un coefficient de corrélation est calculé pour chaque modalité de variable géographique retenue dans l'analyse suivant la méthode de Pearson, de manière semi-automatisée sous XlStat®. Sauf contre-indication, tous les coefficients sont significatifs au seuil de significativité à 1 pour 10 000 ($p < 0,0001$), pour un risque de rejeter l'hypothèse nulle alors qu'elle est vraie est inférieur à 0,01%. Pour les valeurs marquées d'un « * », la p-value est $< 0,1$ et le risque de rejeter l'hypothèse nulle alors qu'elle est vraie est inférieur à 10% ; pour celles marquées par un « ** », la p-value est < 1 , la corrélation exprimée par la valeur associée étant dès lors non interprétable.

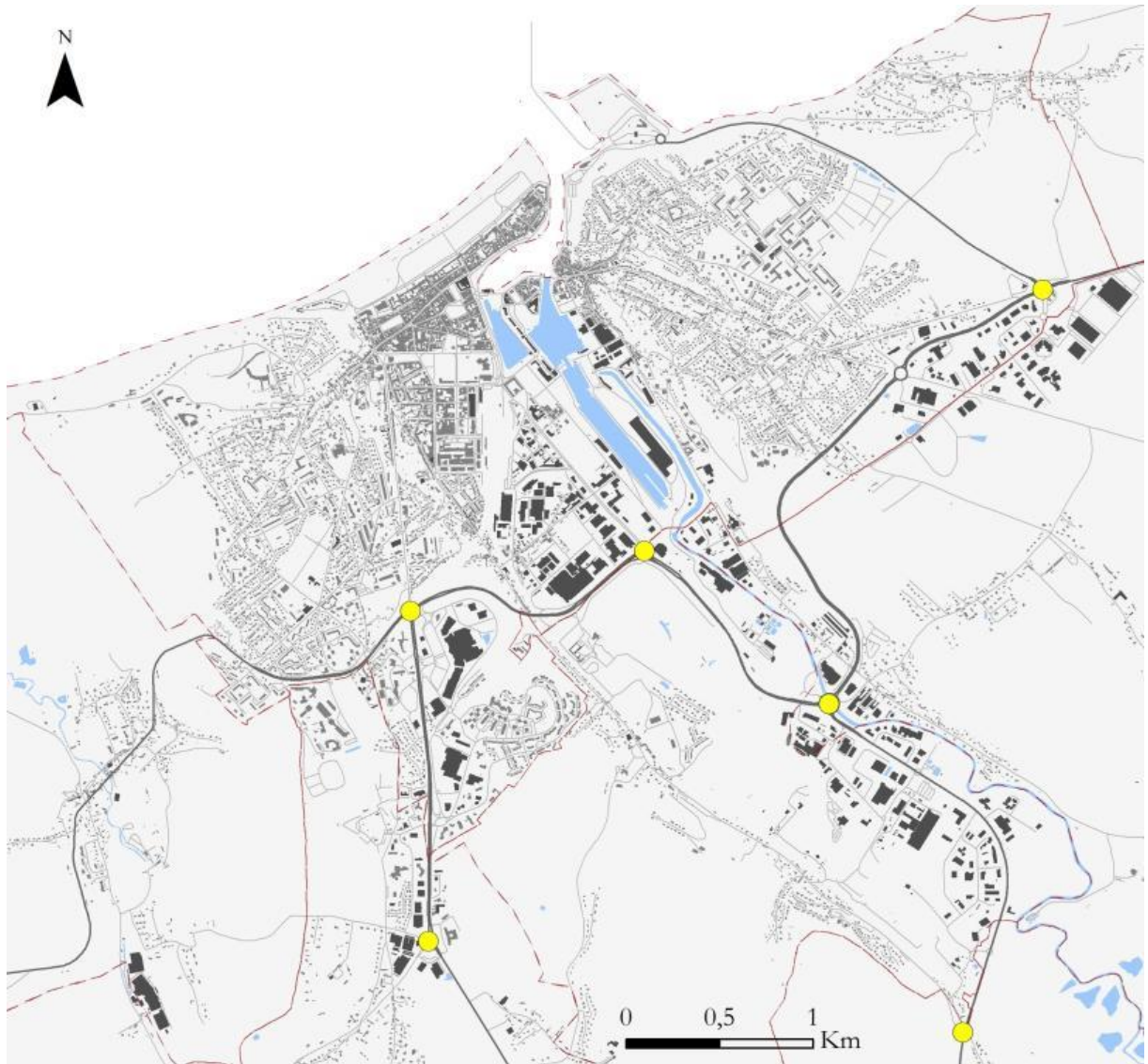
Figure 16 : la dimension stratégique des blocages du 17 novembre 2018

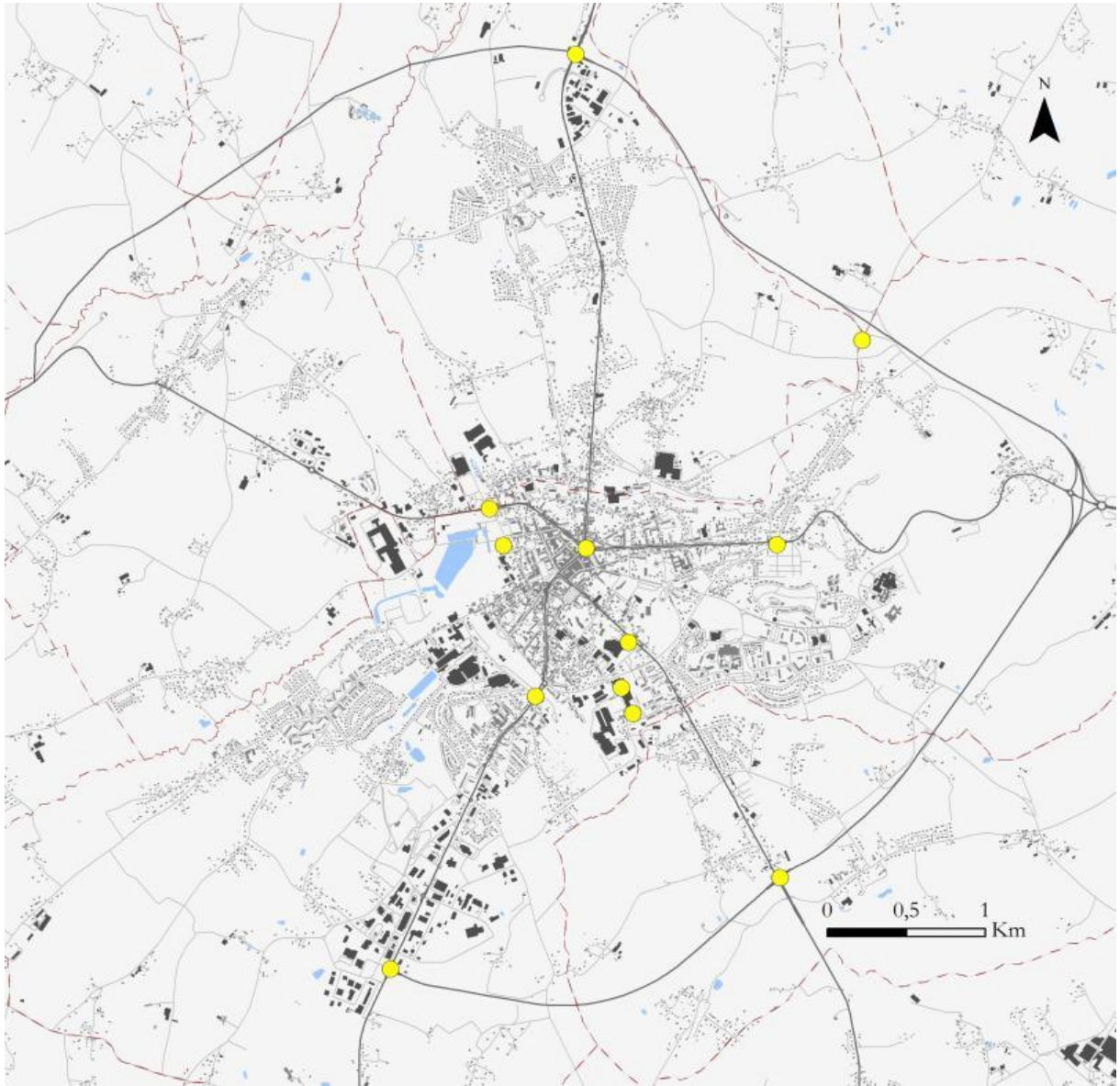
Sont respectivement présentés ici les cas d'Évreux (Eure), Louviers/Val-de-Reuil (Eure), Argentan (Orne), Dieppe (Seine-Maritime), Flers (Orne), Vernon (Eure), Gournay-en-Bray (Seine-Maritime), Saint-Valéry-en-Caux (Seine-Maritime) et Mortagne-au-Perche (Orne) :

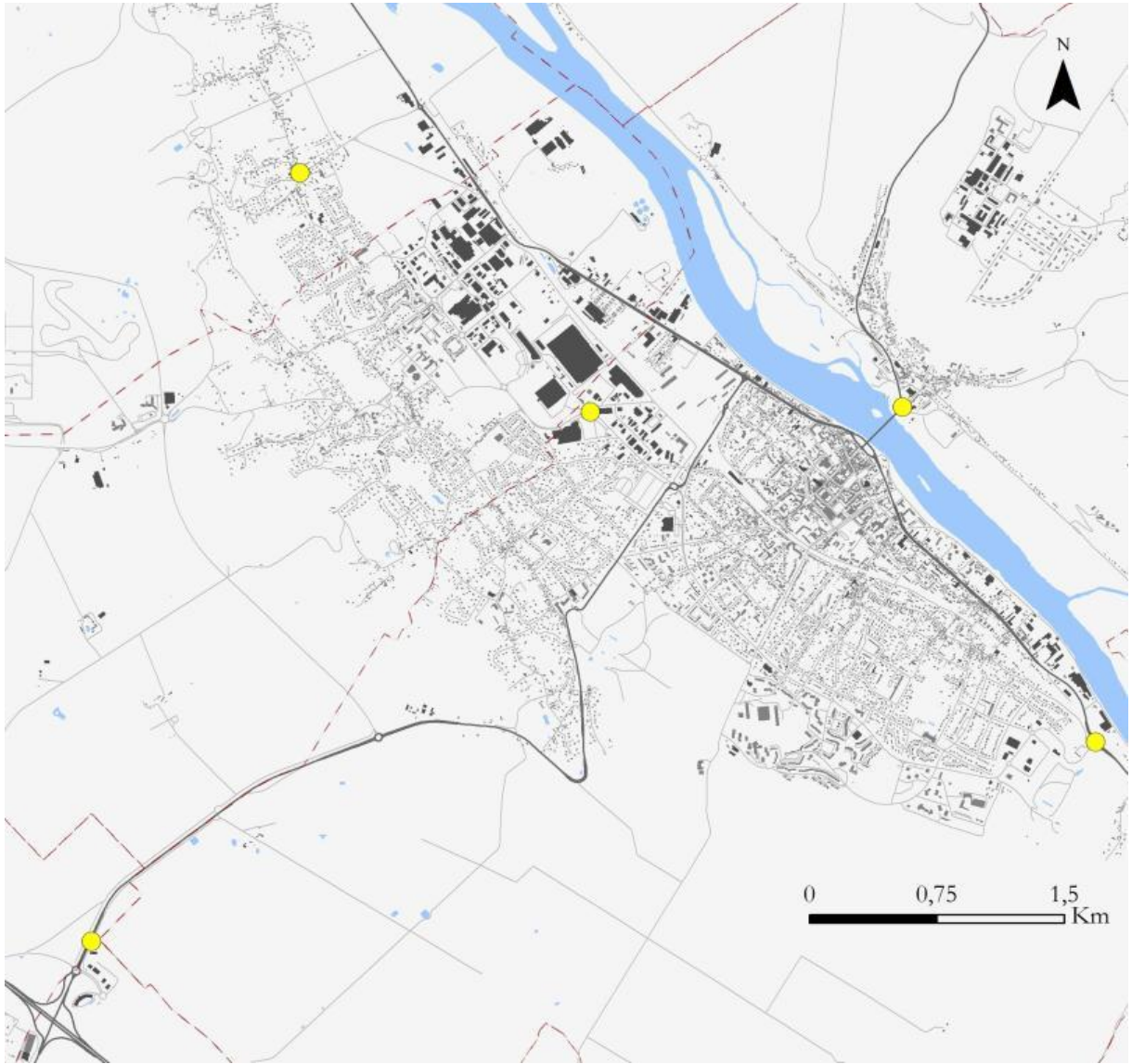


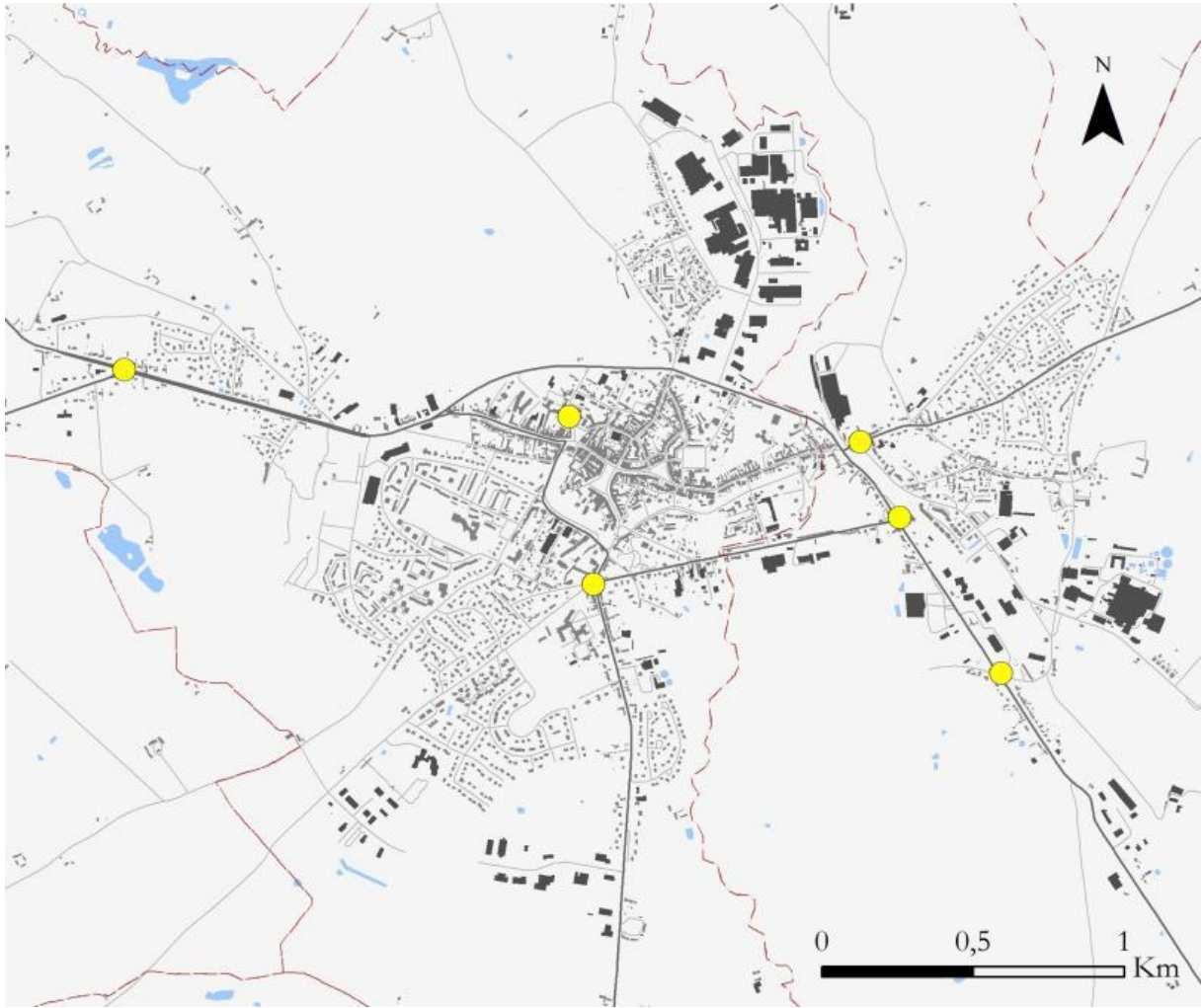


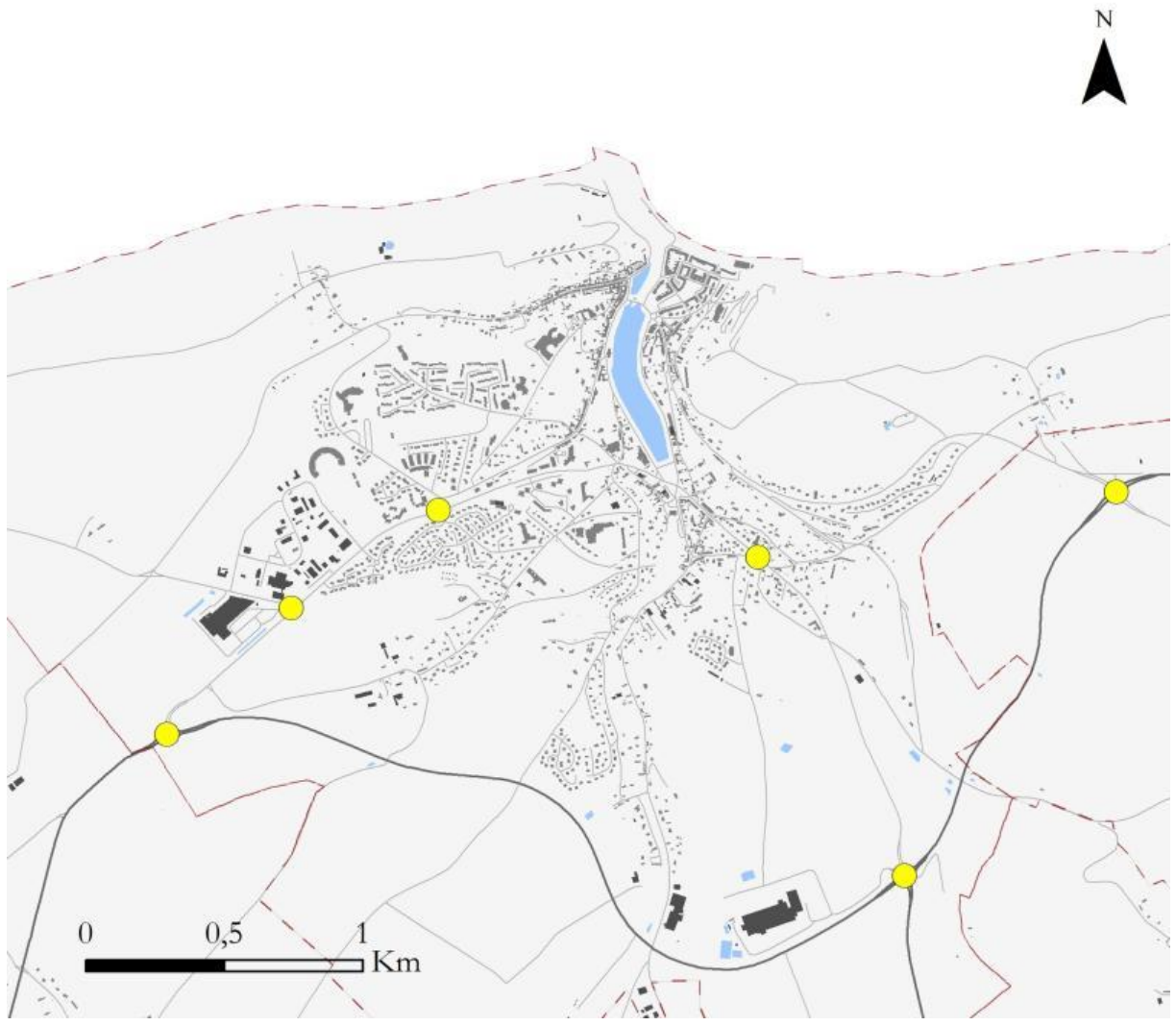


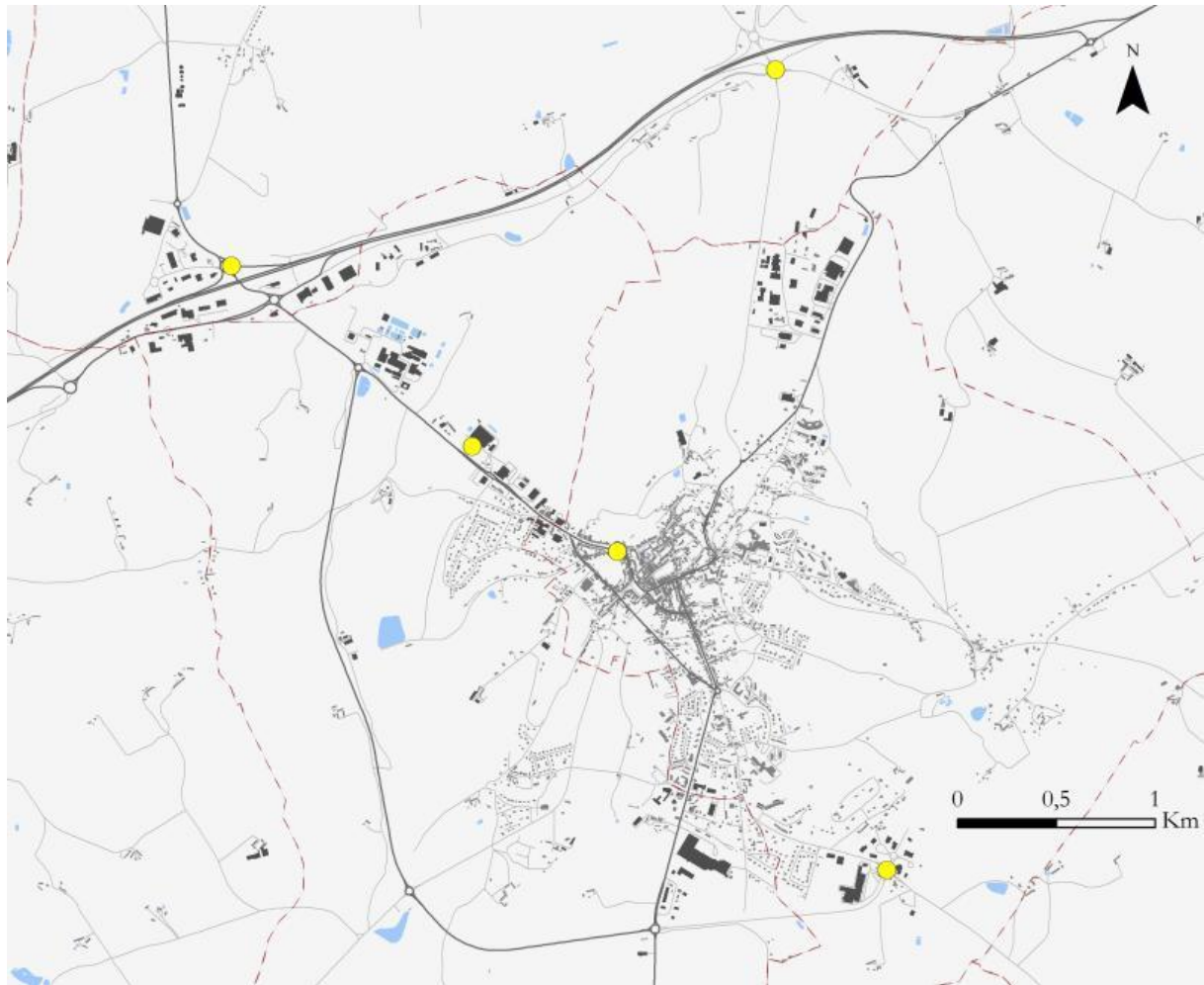












Sources : BD Topo (IGN), base ministère de l'Intérieur, (Auteur)

Notes de lecture : les lieux figurés par des points jaunes sur les cartes ont fait l'objet d'occupations plus ou moins filtrantes de la part des Gilets jaunes le week-end du 17 novembre 2018 et parfois au-delà.

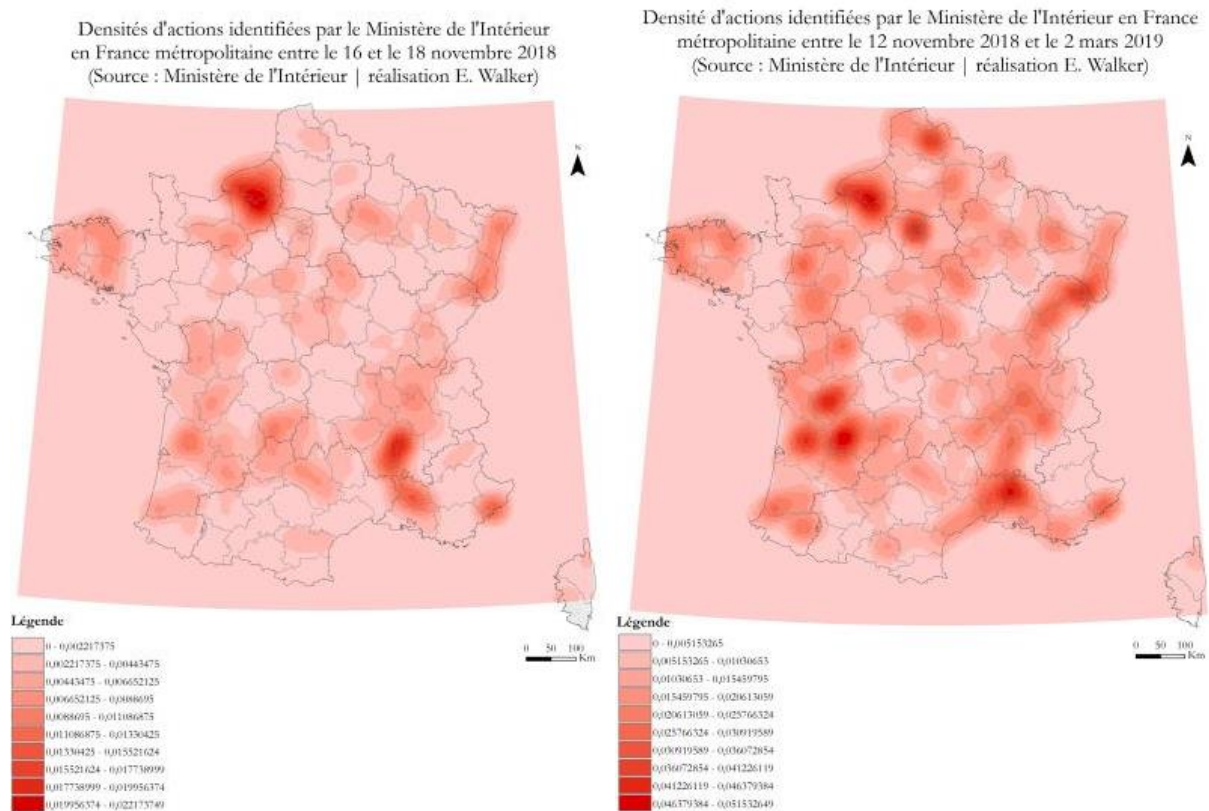
Figure 17 : tableau récapitulatif des attributs (âge, diplomation, professions et catégories socioprofessionnelles, statuts d'occupation du logement, motorisation, types de logement des résidents et emplois au lieu travail selon le secteur d'activité) des communes au sein desquelles les Gilets jaunes se sont mobilisés

Communes de mobilisation intentionnelles ou identifiées au regard de l'ensemble des communes françaises métropolitaines	effectifs				pourcentages				écarts (en points)		
	Blocage17nov	Ministère (17/11)	Ministère (6d)	Fr métrop 2019	Blocage17nov	Ministère (17/11)	Ministère (6d)	Fr métrop 2019	Blocage17nov	Ministère (17/11)	Ministère (6d)
0-14 ans	3093020	2206471	4368060	11687561	16,4	16,5	16,9	18,1	-1,8	-1,6	-1,3
15-29 ans	4158338	2747804	5286403	11381659	22,0	20,5	20,4	17,7	4,3	2,9	2,8
30-44 ans	3556778	2508581	4824574	12239697	18,8	18,7	18,6	19,0	-0,2	-0,2	-0,3
45-59 ans	3428346	2499303	4833321	12810037	18,1	18,7	18,7	19,9	-1,7	-1,2	-1,2
60-74 ans	2821415	2083696	4009968	10302636	14,9	15,6	15,5	16,0	-1,1	-0,4	-0,5
75-89 ans	1597841	1155300	2219698	5283680	8,4	8,6	8,6	8,2	0,3	0,4	0,4
90 ans et plus	257909	182975	346689	763450	1,4	1,4	1,3	1,2	0,2	0,2	0,2
Aucun diplôme, BEPC, brevet	9930897	2831349	5585215	13648130	28,9	29,1	29,8	29,0	-0,1	0,1	0,8
CAP, BEP	2817871	2112513	4223399	11656588	20,7	21,7	22,5	24,8	-4,0	-3,1	-2,3
Baccalauréat	2178161	1558738	3048948	7942548	16,0	16,0	16,3	16,9	-0,8	-0,9	-0,6
Diplôme du supérieur	4656326	3232574	5892259	13808363	34,3	33,2	31,4	29,3	4,9	3,9	2,1
Immigrés	2295541	1650921	2955376	6095510	12,1	12,3	11,4	9,5	2,7	2,9	2,0
Non immigrés	16618106	11733210	22924337	58373211	87,9	87,7	88,6	90,5	-2,7	-2,9	-2,0
Agriculteurs exploitants occupés (15-64 ans)	20807	24291	49868	400286	0,2	0,3	0,3	1,0	-0,8	-0,7	-0,7
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise occupés (15-64 ans)	408654	308065	588181	1659331	3,3	3,6	3,6	4,1	-0,8	-0,5	-0,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures occupés (15-64 ans)	1701666	1182828	2046272	4623502	13,9	13,9	12,4	11,4	2,5	2,4	1,0
Professions intermédiaires occupés (15-64 ans)	1880859	1317686	2567710	6731051	15,4	15,4	15,6	16,7	-1,2	-1,2	-1,1
Employés occupés (15-64 ans)	1986532	1414237	2786842	7163459	16,3	16,6	16,9	17,7	-1,5	-1,2	-0,8
Ouvriers occupés (15-64 ans)	1237025	941605	1868071	5240188	10,1	11,0	11,4	13,0	-2,8	-1,9	-1,6
Chômeurs (15-64 ans)	1461688	993175	1915257	4068680	12,0	11,6	11,6	10,1	1,9	1,6	1,6
Inactifs (15-64 ans)	3505075	2355116	4629313	10513332	28,7	27,6	28,1	26,0	2,7	1,6	2,1
Propriétaires	8099464	6127529	12261470	38210599	44,2	47,1	48,8	60,6	-16,5	-13,5	-11,9
Locataires hors-HLM	5705908	3814892	7105476	13792484	31,1	29,3	28,3	21,9	9,2	7,5	6,4
Locataires HLM	4099046	2745584	5212715	9754730	22,4	21,1	20,7	15,5	6,9	5,6	5,3
Personnes logées à titre gratuit	431675	312640	554418	1257156	2,4	2,4	2,2	2,0	0,4	0,4	0,4
Médiane du niveau de vie	-	-	-	-	19948	20476	20536	20809	-861,2	-332,3	-272,3
Taux de pauvreté	-	-	-	-	17,1	15,2	15,4	14,7	2,4	0,5	0,7
Part des revenus d'activité	-	-	-	-	66,1	66,9	67,1	73,5	-7,4	-6,6	-6,4
Part des pensions de retraite et des rentes	-	-	-	-	32,0	32,9	32,6	28,5	4,4	4,4	4,1
Part des revenus du patrimoine et autres revenus	-	-	-	-	9,4	9,4	9,3	10,0	-0,6	-0,6	-0,7
Part de l'ensemble des prestations sociales	-	-	-	-	7,1	6,1	6,2	5,4	1,7	0,7	0,8
Part des impôts	-	-	-	-	-15,5	-15,4	-15,3	-17,4	1,9	2,0	2,1
Ter décile du niveau de vie	-	-	-	-	10822	11502	11478	10948	-126,6	553,0	529,8
Px décile du niveau de vie	-	-	-	-	34557	34700	34557	37880	-3323,4	-3180,2	-3323,9
Ménage avec une voiture	4552340	3046120	5974619	13273525	70,4	67,4	66,2	57,3	13,1	10,0	8,9
Ménage avec deux voitures ou plus	1909700	1475931	3047356	9882452	29,6	32,6	33,8	42,7	-13,1	-10,0	-8,9
Maisons	3148025	2535470	5318890	19251749	29,1	33,6	37,2	56,1	-27,0	-22,6	-18,9
Appartements	7600662	5014646	8977571	15038421	70,9	66,4	62,8	43,9	27,0	22,6	18,9
Résidences principales d'1 pièce	993838	655809	1102029	1640016	10,8	10,2	9,0	5,8	5,0	4,4	3,2
Résidences principales de 2 pièces	1793581	1199478	2110915	3634229	19,4	18,6	17,2	12,8	6,7	5,9	4,5
Résidences principales de 3 pièces	2377960	1580874	3012535	6021717	25,7	24,6	24,6	21,1	4,6	3,4	3,5
Résidences principales de 4 pièces	2084897	1469586	2920487	7134598	22,6	22,8	23,8	25,0	-2,5	-2,2	-1,2
Résidences principales de 5 pièces ou plus	1985366	1529431	3106327	10066234	21,5	23,8	25,4	35,3	-15,8	-11,6	-10,0
Résidences principales construites avant 1919	1216447	951378	1538157	3933080	13,4	15,0	12,8	14,1	-0,7	0,9	-1,3
Résidences principales construites entre 1919 et 1945	975397	663732	1214876	2619853	10,7	10,5	10,1	9,4	1,3	1,1	0,7
Résidences principales construites entre 1946 et 1970	2509662	1610416	3144135	6118062	27,6	25,4	26,1	21,9	5,7	3,5	4,2
Résidences principales construites entre 1971 et 1990	2508392	1804671	3470927	8150171	27,6	28,5	28,8	29,2	-1,6	-0,7	-0,4
Résidences principales construites entre 1991 et 2005	1209837	827464	1675960	4341502	13,3	13,1	13,9	15,6	-2,3	-2,5	-1,6
Résidences principales construites entre 2006 et 2013	681728	481568	1004669	2746816	7,5	7,6	8,3	9,8	-2,4	-2,2	-1,5
Emplois agricoles au lieu de travail	56663	58302	114208	685624	0,5	0,8	0,8	2,7	-2,1	-1,9	-1,8
Emplois industriels au lieu de travail	1002637	761480	1506906	3174759	9,1	9,9	10,8	12,3	-3,3	-2,4	-1,5
Emplois liés à la construction au lieu de travail	517942	381933	731869	1664105	4,7	5,0	5,3	6,5	-1,8	-1,5	-1,2
Emplois liés au commerce, aux transports et aux services divers au lieu de travail	5506695	3884883	6796425	11990750	49,8	50,7	48,8	46,5	3,3	4,2	2,2
Emplois liés à l'administration publique, à l'enseignement, à la santé et à l'action sociale au lieu de travail	3965835	2572060	4783134	8244487	35,9	33,6	34,3	32,0	3,9	1,6	2,3

NB : moyennes des communes en souligné

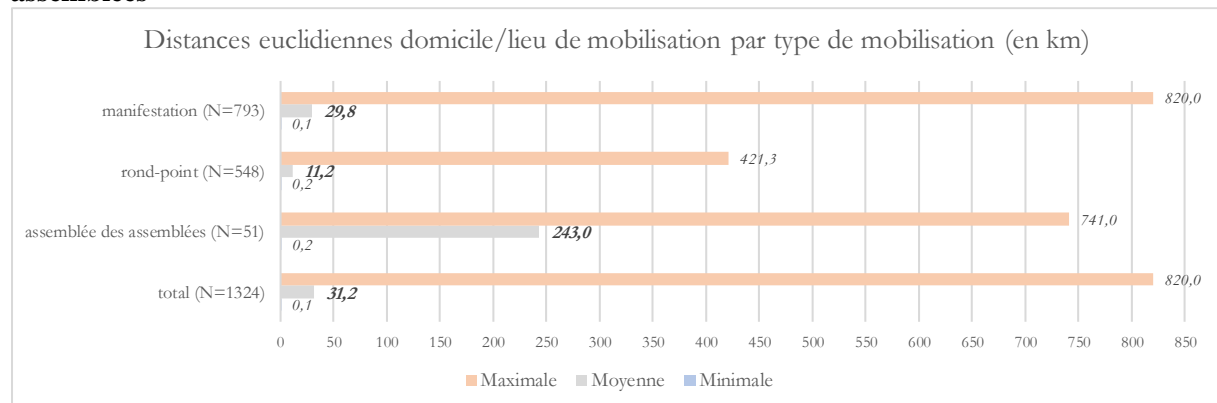
Sources : base blocage17novembre, base ministère de l'Intérieur, base « Jaune vif », Recensement de la population INSEE 2016, base Filosofi, (Auteur).

Figure 18 : Concentration géographique des rassemblements de Gilets jaunes en novembre 2018 (à gauche) et de novembre 2018 à mars 2019 (à droite) approchée selon la méthode kernel



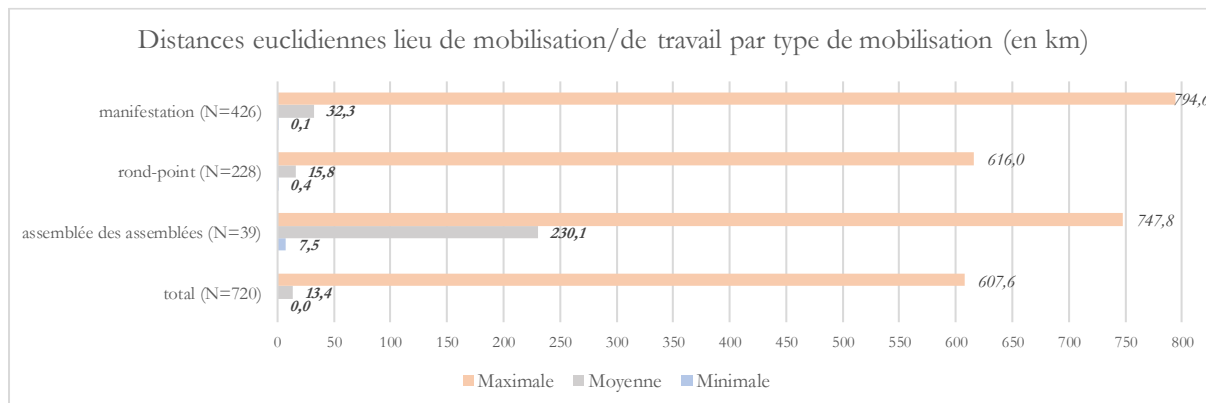
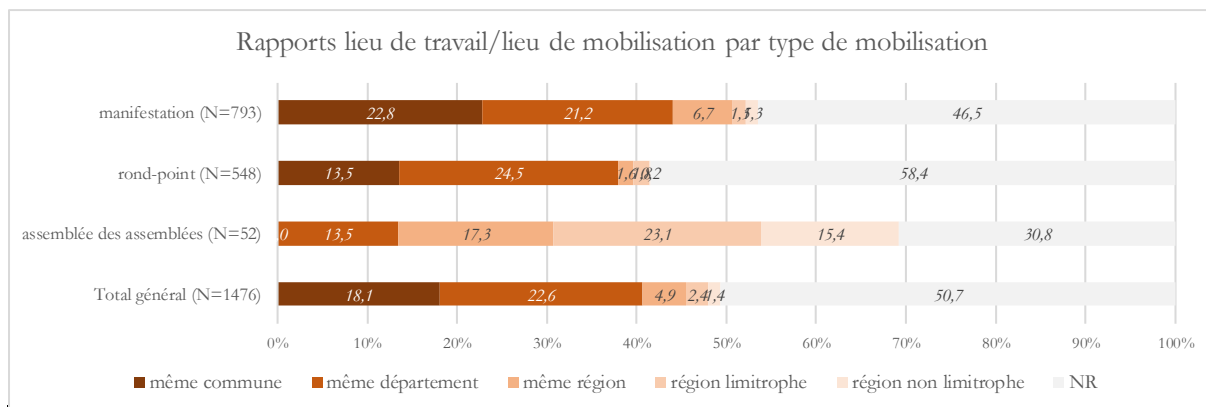
Source : Base ministère de l'Intérieur, (Auteur).

Figure 19 : Distances minimales, maximales et moyennes entre lieux de résidence et de mobilisation pour l'ensemble de la base, les ronds-points, manifestations, et assemblée des assemblées



Source : base de données « Jaune vif », (Auteur).

Figure 20 : Rapports entre lieux de travail et de mobilisation par type de mobilisation



Source : Base de données « Jaune vif », (Auteur).